

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

**RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE**

N°320 **BIO** **PRESSE**

MAI 2025

Nouvelle présentation du Biopresse

Dans la perspective du départ de notre webmaster-développeur, non remplacé pour des raisons notamment budgétaires, nous avons modifié notre procédure de création de la revue, en nous appuyant plus sur les services offerts par le prestataire du logiciel documentaire de la Biobase. Ainsi, l'ordre de présentation des notices bibliographiques est modifié, ainsi que leur présentation (sur une seule colonne) et la liste des éditeurs figure sur un tableau. En revanche, la qualité des notices, en particulier des résumés, est maintenue, pour continuer à bien vous servir.

Sophie Valleix, Responsable d'ABioDoc.

SOMMAIRE

Agenda

Présentation de documents par thématique

Ecologie et ruralité
Marché
Production animale
Production végétale
Recherche et système spécifique
Vie professionnelle

Brèves

Tarifs des services documentaires

Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélien BELLEIL, Pauline BOBB, Briec CORNET, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com



Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>



Suivez ABioDoc sur <https://bsky.app/profile/abiodoc.bsky.social>



Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>



Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Du 22 mai au 21 juin 2025, en France

Printemps Bio 2025

<https://www.agencebio.org/2025/03/26/printemps-bio-2025/>

Du 29 mai au 1^{er} juin 2025, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 3 juin 2025, à Angoulême (16)

Séminaire de clôture du projet Inter-AGIT+ : « Pâturage des couverts végétaux par les ovins et les bovins »

https://mb.na-chambagri.fr/files/50432/NEWSLETTER%20BIO%20-%20MARS%202025/InterAGIT_INVITATION%20juin%202025.pdf

Inscriptions : <https://framaforms.org/seminaire-de-cloture-inter-agit-le-3-juin-2025-a-angouleme-inscription-1742484212>

Le 17 juin 2025, à Bayonvillers (80)

Terr'Eau Bio Hauts-de-France

<https://www.bio-hautsdefrance.org/terreau-bio-bayonvillers-80/>

Le 24 juin 2025, de 13h à 14h30, en Webinaire

Dans le cadre du cycle de 3 webinaires « Afterres2050 Climat : La vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique : Faire face aux risques » : Webinaire n°3 (Thème : « Anticiper et faire face aux risques - Des stratégies économiques et assurantielles »)

https://odoo.solagro.org/event/afterres-climat-8/register?utm_campaign=2025%20-%20Invitation%20Webinaire%20Afterres2050%20Climat&utm_medium=email&utm_source=Mailjet

Du 25 au 27 juin 2025, à Varsovie (Pologne)

European Organic Congress 2025

<https://www.organicseurope.bio/events/european-organic-congress-2025/>

Du 25 au 27 juin 2025, au Lycée Pétrarque, en Avignon (84)

Rencontres nationales des espaces-test agricoles 2025

<https://reneta.fr/Rencontres-nationales-2025>

Les 26 et 27 juin 2025, à Amsterdam (Pays-Bas)

Sustainable Foods Summit

<https://sustainablefoodssummit.com/europe/>

Les 18 et 19 août 2025, à Copenhague (Danemark)

Organic Summit

<https://os25.org/>

Du 31 août au 4 septembre 2025, au Royaume-Uni

3^{ème} Congrès International de Recherche en Biodynamie : « The whole and its parts : Researching biodynamic agriculture »

<https://www.biodynamic-research.org/>

<https://biodynamie-recherche.org/3e-congres-international-de-recherche-en-biodynamie-a-vos-agendas-2025/>

Du 16 au 18 septembre 2025, à Rennes (35)

SPACE 2025

<https://www.space.fr/fr/>

AGENDA (SUITE)

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Du 7 au 10 octobre 2025, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/fr>

Du 21 au 23 octobre 2025, au Lycée agricole de Châteauroux, à Châteauroux (36)

6^{èmes} Biennales des conseillers fourragers

<https://afpf-asso.fr/biennales-des-conseillers-fourragers>

Du 6 au 9 novembre 2025, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Le 25 novembre 2025, Le Mans (72)

Journée Technique Porc Biologique (ITAB / IFIP)

<https://itab.bio/agenda/journee-technique-porc-biologique-2025>

Du 25 au 27 novembre 2025, à Montpellier (34)

SITEVI

<https://www.sitevi.com/fr-FR>

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, à Paris Expo Porte de Versailles (75)

Natexpo 2025

<https://natexpo.com>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

- [Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement](#)
- [Ecologie et Ruralité Développement Rural](#)
- [Ecologie et Ruralité Environnement](#)
- [Marché Filière](#)
- [Marché Qualité](#)
- [Marché Santé](#)
- [Production Animale Apiculture](#)
- [Production Animale Elevage](#)
- [Production Végétale Arboriculture](#)
- [Production Végétale Autres Cultures](#)
- [Production Végétale Contrôle des Adventices](#)
- [Production Végétale Fertilisation](#)
- [Production Végétale Grandes Cultures](#)
- [Production Végétale Jardinage](#)
- [Production Végétale Maraîchage](#)
- [Production Végétale Petits Fruits](#)
- [Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales](#)
- [Production Végétale Protection Phytosanitaire](#)
- [Production Végétale Sol](#)
- [Production Végétale Viticulture](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique](#)
- [Recherche et Système Spécifique Agroforesterie](#)
- [Recherche et Système Spécifique Biotechnologies](#)
- [Recherche et Système Spécifique Recherche](#)
- [Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques](#)
- [Vie Professionnelle Annuaire](#)
- [Vie Professionnelle Etranger](#)
- [Vie Professionnelle Politique Agricole](#)
- [Vie Professionnelle Réglementation](#)

Ecologie et Ruralité Agriculture-Environnement

L'agriculture de demain en marche

AUBERT Claude / LA SPINA Sylvie

Au cours des dernières décennies, l'évolution de l'agriculture vers un modèle intensif a favorisé aussi bien la concurrence entre agriculteurs que la dégradation de l'environnement. En décryptant les grandes évolutions qui ont jalonné le développement de l'agriculture intensive, cet ouvrage dénonce les choix ayant mené aux crises en cours. S'appuyant sur les plus récents travaux de la recherche, il révèle les dangers que ces choix entraînent en proposant d'autres options : se passer de pesticides et d'engrais de synthèse, choisir différemment les variétés à cultiver et les races à élever et favoriser le commerce local. Il pose les bases d'une démarche respectueuse de l'environnement, de la santé et de l'humain. Mouvement de niche à ses débuts,

l'agriculture biologique, locale et autonome, a fait ses preuves au quotidien, et ne cesse de convaincre.

2024, 164 p., éd. ÉDITIONS LIBRE & SOLIDAIRE

réf. 320-055

Geophyto : Trouvez les pesticides achetés près de chez vous

GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce document classe les départements français ayant acheté le plus de pesticides selon plusieurs critères : la fonction des substances ; le statut d'interdiction ou d'autorisation en AB ; les propriétés dangereuses pour la santé ; les propriétés dangereuses pour l'environnement. Il établit également un classement avec un focus sur trois substances : le glyphosate, le prosulfocarbe et le flufenacet. La Gironde apparaît comme le département avec la plus grande quantité d'achats de pesticides (les achats de pesticides sont plus marqués dans les zones viticoles et notamment avec les fongicides). De manière générale, les achats de substances dangereuses pour la santé et toxiques pour l'environnement sont plus importants dans les départements avec le plus de grandes cultures : le Nord de la France (notamment Eure-et-Loir, Somme et Marne) et en Charente-Maritime.

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2025/01/geophyto-le-rapport.pdf>

2025, 18 p., éd. GÉNÉRATIONS FUTURES

réf. 320-058

Impact de la bio : près de 100 diagnostics carbone pour ACCT-Fnab

DHELIN Tanguy

ACCT (AgriClimateChange Tool) est un outil de diagnostic créé à la demande du réseau Fnab, qui permet de mesurer l'impact climatique des fermes bio, en prenant en compte leurs spécificités. L'outil a été lancé en 2023 et 48 premiers diagnostics avaient été réalisés en septembre 2024. Johanna Manteau, chargée de mission climat à la Fnab, explique avoir besoin d'au moins 400 diagnostics pour obtenir des moyennes significatives. L'outil ACCT donne des résultats en équivalent tonne de CO2 rapporté à l'hectare et non pas rapporté à la tonne de produit final. Les premiers diagnostics donnent quelques pistes de réflexion : en maraîchage, la présence de tourbe dans le terreau est impactante, alors que l'utilisation de plastique n'est pas forcément le poste le plus émetteur ; en grandes cultures, la part de surface labourée ne semble pas corrélée à la consommation de fioul, donc la réduction de labour ne serait pas un levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 20 (1)

réf. 320-016

To what extent can a phase-out of pesticides in viticulture be achieved? Learning from the efforts of a large farm network after 10 years

Dans quelles mesures l'élimination progressive des pesticides peut-elle être réalisée en viticulture ? Apprendre des efforts d'un grand réseau d'exploitations agricoles après 10 ans

NEFTI Olivier / CHARTIER Nicolas / MEROT Anne / ET AL.

En France, le réseau DEPHY a pour but d'accompagner et de documenter le travail de terrain de 3 000 exploitations agricoles, engagées dans un programme collectif de réduction des intrants. Cette étude s'intéresse spécifiquement au réseau viticole. Cette culture pérenne est fortement tributaire des applications de pesticides. 343 systèmes viticoles en France métropolitaine ont été analysés avant et après avoir rejoint le réseau DEPHY (entre 2017 et 2020). L'indice de fréquence de traitement (IFT) est le principal critère d'évaluation des pratiques, complété par les coûts de production, la charge de travail, les émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les maladies. Une diminution significative de l'utilisation des pesticides a été constatée sur l'ensemble de la période étudiée avec, par exemple, une réduction moyenne de l'IFT de 24 %, ainsi qu'une réduction de l'utilisation des pesticides les plus toxiques. L'analyse des pratiques montre que les réductions de l'utilisation des pesticides proviennent de changements mineurs apportés au système de culture. Dans des situations spécifiques impliquant une refonte en profondeur des systèmes (par exemple, la conversion à la viticulture biologique), ces nouvelles pratiques ont légèrement réduit les performances techniques et économiques des vignobles. Par ailleurs, quatre catégories de trajectoires ont été déterminées selon l'efficacité du système. Dans la catégorie T2 (ceux qui sont restés efficaces), 65 % étaient bio. A la fin de l'étude (2020), avec les conversions, 100 fermes de T2 étaient bio sur 133 au total. Dans le système T4 (devenus efficaces), 25 % se sont convertis à l'AB.

<https://doi.org/10.20870/oenone.2024.58.2.7885>

OENO ONE N° Vol. 58, n° 2, 08/04/2024, p. 1-16 (16)

réf. 320-093

Ecologie et Ruralité Développement Rural

Dossier : Un million de paysan.nes

LYONNAIS-MESLOB Laurence / CHAPELLE Sophie / COURGEAU Mathieu / ET AL.

Le nombre actuel d'agriculteurs, en France et aussi dans le Monde, est le résultat de politiques publiques, porteuses de valeurs et de visions souvent opposées. En France, la crise de renouvellement des générations dans le monde agricole s'explique, en particulier, par des choix politiques, passés et actuels, visant notamment à mettre en avant la notion de productivité, porteuse supposée de modernité. Cette baisse du nombre de producteurs n'est pas forcément une généralité ailleurs dans le monde, ni une fatalité qui ne pourrait pas changer. Ce dossier, en s'appuyant sur plusieurs études et sur des exemples en Italie, en Colombie et en Inde, revient sur ces questions et porte la voix d'une agriculture paysanne, basée sur l'agroécologie, pourvoyeuse de nombreux emplois dans nos territoires, créatrice de plus-value et d'externalités positives. Cette agriculture s'appuie sur une vision et sur des valeurs, mais aussi sur des politiques publiques différentes de celles portées hier et aujourd'hui, tout en étant réalistes et surtout gage d'avenir. Au final, une question de choix, comme le souligne le titre de la conclusion de ce dossier : « L'agriculture, vous la voulez avec ou sans paysan.nes ? »

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 409, 01/10/2024, p. I-VIII (8)

réf. 320-096

Ecologie et Ruralité Environnement

TRAMe2035 : Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages - Livret 1

ROGISSART Lucile / SAUJOT Mathieu / NASR Clémence / ET AL.

L'alimentation actuelle et la production alimentaire associée génèrent un ensemble de problèmes de santé publique, sociaux et environnementaux. Pour les auteurs de ce document, la nécessité d'une transition ne fait plus débat : il faut aller vers une alimentation saine, à faibles impacts sur les écosystèmes, accessible à tous et rémunérant équitablement les producteurs. Le scénario TRAMe2035 vise à répondre à deux questions : (1) la demande alimentaire (en produits carnés) peut-elle évoluer en cohérence avec les enjeux environnementaux, de santé et les aspirations d'une diversité de groupes sociaux ? ; (2) Quels changements dans les environnements alimentaires seraient nécessaires pour ce faire ? Les trajectoires de transition alimentaire de 12 groupes sociaux ont été étudiées (détails dans le Livret 2 - Socio-récits de transition alimentaire pour 12 groupes sociaux). Les résultats montrent qu'une évolution significative des pratiques alimentaires, incluant une baisse de la consommation de viande, est possible pour tous les groupes sociaux considérés, en tenant compte de leurs pratiques actuelles. <https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/rapport/trame2035-scenario-pour-une-transition-des-regimes-alimentaires>

2025, 82 p., éd. IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales) / I4CE - INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

réf. 320-098

Marché Filière

Agriculture : Qui veut la peau du bio ?

VIGIER Charles / RABHI Chemcha / HO HOA Julie / ET AL.

A travers des interviews d'experts, des témoignages de producteurs bio et la présentation de données chiffrées sur la bio, ce dossier revient sur des sujets clés : les atouts de la bio face au changement climatique ; la capacité de cette agriculture à nourrir l'Europe ; le recul actuel des surfaces en bio et la déconversion ; la part des produits bio dans la restauration hors domicile ; la consommation de produits bio par les ménages ; l'enjeu de la juste rémunération des producteurs bio ; ou encore les risques de contamination pour ces derniers liés à l'usage de pesticides, notamment le prosulfocarbe, à proximité de leurs terres pouvant amener à d'importantes pertes financières. Le contexte actuel ne donne pas le sentiment d'être très favorable à la bio, malgré les atouts de cette production dans un contexte de « chaos climatique ».

MONTAGNE (LA) N° 19/02/2025, 19/02/2025, p. 2-6 (5)

réf. 320-067

Analyse de la distribution bio spécialisée dans les Hauts-de-France

RIBEIRO Léa / ATGER Annabel

Cette étude a été réalisée dans un contexte de fragilisation du marché de la bio, notamment au niveau de la distribution. Elle combine une lecture quantitative du marché et un travail d'enquête qualitative auprès des gérants de magasins spécialisés bio (MSB). Dans un premier temps, elle s'intéresse au consommateur (ses raisons au choix du bio, son rapport global à l'agriculture biologique, ses motivations d'achats...), mais aussi aux stratégies et discours mis en place par les enseignes. Une deuxième partie fournit un état des lieux de la filière des magasins spécialisés bio, de 2019 à 2023, sur l'ensemble du territoire français et en région Hauts-de-France. Cette approche permet de saisir les dynamiques passées et actuelles des MSB : réseaux, statuts et taille de magasins, etc. En troisième partie, un travail d'enquête auprès de gérants de MSB ouverts ou ayant fermé est présenté. Pour finir, des pistes de travail pour aider le secteur à se redynamiser sont évoquées.

[https://cdn.prod.website-](https://cdn.prod.website-files.com/67bd7e9637cd2026fcd212ec/67bd7e9637cd2026fcd2167d_Analyse%20de%20la%20distribution%20bio%20dans%20les%20Hauts-de-France.pdf)

[files.com/67bd7e9637cd2026fcd212ec/67bd7e9637cd2026fcd2167d_Analyse%20de%20la%20distribution%20bio%20dans%20les%20Hauts-de-France.pdf](https://cdn.prod.website-files.com/67bd7e9637cd2026fcd212ec/67bd7e9637cd2026fcd2167d_Analyse%20de%20la%20distribution%20bio%20dans%20les%20Hauts-de-France.pdf)

2024, 68 p., éd. A PRO BIO

réf. 320-043

Le bio en quête de nouveaux marchés pour passer la crise

PINSON Virginie

Certes, la vente de viande bovine bio a baissé de 37 % en volume sur deux ans dans les grandes et moyennes surfaces. Mais, les acteurs de la filière agissent pour développer d'autres débouchés, comme la restauration hors domicile ou les boucheries. Ils travaillent aussi à répondre au mieux aux demandes du marché, notamment pour le haché, segment en forte croissance. Par ailleurs, il est nécessaire de limiter la fuite importante d'animaux bio vendus en conventionnel, ce marché ayant parfois été mieux disant côté prix, ce qui fragilise les filières bio.

REUSSIR BOVINS VIANDE N° 331, 01/12/2024, p. 4-5 (2)

réf. 320-068

Dossier retail bio : Progression dynamique au rayon fruits et légumes

PELLÉ Emmanuelle / MERLIN François

En 2022 et 2023, le marché des produits biologiques a connu un passage difficile, avec une baisse de la consommation. La filière fruits et légumes biologiques a connu une reprise dès 2024 dans les magasins spécialisés, ce qui n'est pas le cas dans la grande distribution, qui a déréférencé de manière importante ces produits. Si le principal circuit de vente de produits issus de l'agriculture biologique reste la grande distribution, ce n'est pas le cas des fruits et légumes bio, dont 41,6 % sont vendus en magasins spécialisés, contre 30,8 % en GMS. A travers ce dossier, un tour d'horizon des principales enseignes de magasins spécialisés bio est proposé.

VEGETABLE N° 428, 01/01/2025, p. 27-36 (10)

réf. 320-074

Les engagements de la Coopération Agricole : « Renforcer les liens entre tous les maillons »

RIVRY Christine

Une convention de partenariat vient d'être signée entre Carrefour et La Coopération Agricole, pour le développement de la bio en France. Pour Jérôme Caillé, président de la commission bio de La Coopération Agricole, il est nécessaire de renforcer les filières bio françaises, avec des engagements pluriannuels et une meilleure répartition de la valeur. Actuellement, environ 800 coopératives sont certifiées bio (uniquement bio ou mixte), sur les 2 100 existantes en France. Le distributeur Carrefour a déjà des engagements pluriannuels avec environ 4700 producteurs bio français. La convention vise à encadrer de futurs partenariats, toujours avec des engagements pluriannuels, afin de stabiliser le marché bio. Cette convention vise également à fluidifier la communication entre producteurs et distributeurs, pour mieux anticiper la demande, déterminer les marchés porteurs et équilibrer le partage de la valeur ajoutée.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 14-15 (2)

réf. 320-013

Enquête : les exposants de Millésime Bio gardent espoir

VITISBIO

À l'occasion du salon Millésime Bio qui s'est tenu à l'automne 2024, Sudvinbio a réalisé une enquête auprès d'exposants, et notamment auprès de vignerons en cave particulière. 200 d'entre eux ont répondu sur leur vision de la filière vin bio. Il en ressort que, bien que les conversions aient été principalement motivées par des raisons écologiques, l'impact économique s'est avéré également positif, avec de nouvelles opportunités commerciales à la clé. Globalement, ces vignerons sont confiants pour l'avenir et restent convaincus de l'intérêt du bio à long terme.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 6-7 (2)

réf. 320-080

Filière porc bio : Au niveau national et région Pays de la Loire : Edition 2024

INTERBIO PAYS DE LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

En juin 2024, à l'occasion de la rencontre de la filière porcine bio régionale, Interbio Pays de la Loire et la Coordination agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire ont partagé leur analyse du marché du porc bio en 2023, ainsi que les actualités réglementaires et les actions à mettre en place en 2024 et 2025. Au niveau national, le cheptel de truies bio a diminué : -12% entre 2022 et 2023, ainsi que le nombre d'éleveurs de truies bio : -8%. Les abattages de porcs bio ont baissé de 23% entre 2022 et 2023, notamment à cause de la diminution de la consommation de charcuterie bio. Au niveau de la région Pays de la Loire, le cheptel porcin a également baissé (-27% entre 2022 et 2023), mais le nombre de fermes se maintient. La région est notamment caractérisée par une majorité de petits troupeaux : plus de 50% des fermes porcines ont moins de 20 UGB. Concernant la réglementation, la mise aux normes des bâtiments (découverte des courettes) est parfois problématique, des groupes de travail étudient le sujet. Un plan national de surveillance de la peste porcine a été mis en place en France ; le projet Satellite, porté par l'ITAB, vise à réduire les risques dans les élevages de porcs bio. Toujours sur le plan sanitaire,

le Fer Dextran est utilisable chez les jeunes porcelets carencés en fer, mais dans un cadre réglementaire strict. Au niveau des actions souhaitables pour la filière, les acteurs présents lors de la journée régionale du porc bio ont proposé plusieurs idées : améliorer la communication pour relancer la consommation ; structurer la filière régionale par la contractualisation et l'augmentation des liens entre acteurs ; étudier les coûts de revient et la répartition de la valeur ; etc.

<https://www.biopaysdelaloire.fr/wp-content/uploads/Fiche-filiere-porc-2024-vfinale.pdf>

2024, 3 p., éd. INTERBIO PAYS DE LA LOIRE / CAB PAYS DE LA LOIRE

réf. 320-011

Florian Ceschi : Directeur du bureau de courtiers Ciatti France/Europe : "S'adapter aux nouvelles tendances du marché vrac"

ROSE Frédérique

Grâce à sa vision française et internationale des transactions de vins bio en vrac, le directeur du bureau de courtiers Ciatti France/Europe propose, dans cet entretien, quelques éclairages sur l'état de santé de ce circuit. Bien que la situation reste compliquée, notamment pour les viticulteurs bio qui doivent faire face à des coûts de production plus élevés et à un déficit de la demande, les ventes de vins bio en vrac ont bien démarré début 2024 et quelques signaux positifs sont observés.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 8-10 (3)

réf. 320-081

Lettre Info Marchés - Mars 2025

FNAB (FÉDÉRATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE)

Après deux années de baisse, le marché alimentaire français s'est stabilisé en 2024. Toutefois, les consommateurs restent prudents, et le marché alimentaire bio de la grande distribution a continué à baisser plus rapidement que celui des produits conventionnels. Dans cette Lettre Info Marchés, sont décryptées, pour l'année 2024, les ventes de produits biologiques (en volume et en valeur) en grande distribution et en magasins spécialisés. Pour ces derniers, 2024 est l'année de la reprise avec le recrutement de nouveaux consommateurs, sans pour autant retrouver le niveau de fréquentation de 2019 et sans avoir pu éviter la fermeture de nombreux magasins. Du côté des producteurs, les engagements sont restés plus nombreux que les arrêts (4337 vs 3054), ce qui n'est pas le cas pour les opérateurs de l'aval (1455 engagements pour 2396 arrêts d'activité). Les chiffres de consommation pour les filières fruits et légumes, lait de vache, grandes cultures, viande, œufs et volailles sont donnés.

https://territoiresbio.org/wp-content/uploads/2025/03/Lettre-info-marches_mars-2025_vf.pdf

LETTRE INFO MARCHÉS - FNAB N° Mars 2025, 01/03/2025, p. 1-8 (8)

réf. 320-102

Petit manuel de partage du pouvoir dans l'entreprise

RUFFIN Laurence

La vice-présidente de la Confédération des Scop (Sociétés coopératives et participatives) et des Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) est également présidente de la Scop Alma. Elle aborde, dans ce document, le sujet de la démocratie dans le monde du travail, notamment à travers l'exemple d'Alma. En France, le modèle d'entreprise dominant est actionnarial et hiérarchique. Néanmoins, certains modèles d'entreprise sont favorables à un système plus participatif et plus démocratique pour les employés, notamment les Scop et les Scic. Ces systèmes d'entreprise permettent, en particulier, de limiter les délocalisations, d'investir sur le temps long et vers la transition écologique. Au niveau individuel, un système d'entreprise démocratique améliore le bien-être des salariés en favorisant la transparence, la communication et en offrant des opportunités de formation et de promotion interne. Au niveau de l'entreprise elle-même, la gouvernance participative conduit à une meilleure performance et pérennité. De plus, la mise en place de systèmes démocratiques en entreprise renforcerait la confiance et l'investissement des citoyens dans la démocratie politique.

https://www.jean-jaures.org/publication/petit-manuel-de-partage-du-pouvoir-dans-lentreprise/?post_id=61235&export_pdf=1

2024, 14 p., éd. FONDATION JEAN JAURES

réf. 320-091

Prix, image et service : Et si les consommateurs n'achetaient pas qu'avec leur porte-monnaie ?

CHABAUD Léonie

D'une manière générale, lors de l'achat des denrées alimentaires, le prix est le premier facteur de choix. Cela est d'autant plus vrai en contexte d'inflation. Néanmoins, d'autres facteurs de choix existent : plaisir, image et service rendu, entre autres. En circuits courts, par exemple, l'image de la ferme est essentielle pour faire passer le prix en second plan. Expliciter l'ancrage de la ferme dans son terroir, son historique ou encore choisir des noms de produits originaux permettront de créer un imaginaire favorable. Cette image pourra être diffusée à travers différentes communications : panneau à l'entrée de la ferme, réseaux sociaux, discours oral lors de la vente directe, etc. Proposer un service supplémentaire peut également faire passer le prix en second plan : vendre un panier « soupe » en maraîchage ou un plateau de fromages peut être perçu positivement, comme un service pratique.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 308, 01/02/2025, p. 18-19 (2)

réf. 320-113

Réemploi des bouteilles : Chaque jour la filière se structure

ROSE Frédérique

Dans les filières viticoles, la dynamique pour la consigne et le réemploi des bouteilles progresse, poussée par la pénurie du verre en 2022, puis par les évolutions réglementaires en cours en 2025. Toutefois, divers freins restent à lever : standardisation des bouteilles, compatibilité des étiquettes, coûts, engagement de l'ensemble des acteurs de la chaîne de collecte, notamment les GMS, etc.

Restauration collective : Le pari réussi de Questembert

FOLLIN Emmanuelle

La municipalité de Questembert, dans le Morbihan, conduit un plan d'amélioration de la qualité des repas de sa cuisine centrale, depuis août 2022. L'objectif est d'augmenter le fait-maison, les produits frais et de saison, le bio et le local. Ce projet est mené en partenariat avec le GAB 56 et la SCIC Nourrir l'Avenir et comprend 3 actions : diagnostic et animation de temps de concertation de la cuisine centrale ; rédaction d'un marché adapté ; définition d'une trame de menus en fonction des saisons et de la production locale. Dans cette optique, la gestion des approvisionnements de la cuisine centrale passe d'une gestion concédée à une gestion directe par la mairie. En mars 2024, 12 entreprises locales ont été identifiées pour travailler avec la cuisine centrale, dont 8 fermes en bio, pour un total de 75% de produits bio et 90% de produits bretons. L'identification de ces partenaires locaux a demandé un travail rigoureux de sourcing par les élus locaux, en collaboration avec le GAB 56. Le coût de revient des matières premières est évalué à 2,06 € par repas, sur un coût total de 8,72 € par repas. En général, ce coût matière peut être légèrement supérieur en bio par rapport au conventionnel mais il peut être équilibré en réduisant les déchets alimentaires (0,68 € jeté par repas, en moyenne) et en augmentant la part de repas végétariens (coût matière première inférieur à 1 €).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 24-26 (3)

réf. 320-028

Surmarges en bio : une étude Chambres d'agriculture France fait le point

BIOFIL

Chambres d'agriculture France a mené une étude pour déterminer les différences de marges entre produits bio et produits conventionnels. L'association Que Choisir, notamment, avait, en effet, dénoncé une surmarge sur les produits bio mise en place par les acteurs de l'aval (l'industrie agroalimentaire et la grande distribution). L'analyse des données issues de l'OFPM (Observatoire de la formation des prix et des marges) montre que l'inflation des prix des produits bio a principalement été expliquée par la hausse des coûts des matières premières en 2022, mais elle a plutôt été expliquée, en 2023, par la hausse des marges de l'aval. En carottes bio, par exemple, la marge brute de la grande distribution a augmenté de 5% en 2023-2024, soit une marge supérieure de 16% par rapport aux carottes conventionnelles. En pommes bio, la marge brute de l'aval est 42% plus élevée que celle sur les pommes conventionnelles.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 9 (1)

réf. 320-012

Marché Qualité

Marketing des signes d'identification de la qualité et de l'origine : Parangonnage avec l'Espagne et l'Italie - Rapport n° 23113

AUTISSIER Pierre / VISSAC-CHARLES Véronique

Les résultats de la politique européenne des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) sont positifs. Le nombre d'indications géographiques (IG) européennes, ainsi que leurs performances économiques sont en hausse, et les surfaces en agriculture biologique (AB) ont augmenté de manière continue entre 2012 et 2022, notamment en France, en Italie et en Espagne. La France est leader pour la valeur économique de ses SIQO, tant pour ses produits sous IG, grâce à ses vins, que pour ceux en AB. Ce rapport du CGAAER compare le marketing français autour des SIQO avec l'Espagne et l'Italie, afin d'établir des propositions d'évolution et des recommandations applicables en France.

<https://www.vie-publique.fr/files/rapport/pdf/296766.pdf>

2024, 132 p., éd. CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)

réf. 320-046

Marché Santé

Bilan de la qualité de l'eau au robinet du consommateur vis-à-vis des pesticides en France en 2023

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE (DGS)

Ce bilan a été établi à partir des résultats du contrôle sanitaire des eaux, effectué par les Agences régionales de santé (ARS) en 2023. Il présente les différentes situations de non-conformité : celles n'ayant pas conduit à une restriction des usages alimentaires de l'eau (les situations NC0 et NC1), et celles où une restriction de ces usages a été nécessaire (NC2). Au cours de l'année 2023, 74,7 % de la population française a été alimentée par une eau dont la qualité respectait en permanence les limites de qualité fixées par la réglementation (84,6 % en 2022). Le pourcentage de personnes concernées par des restrictions d'utilisation de l'eau distribuée pour les usages alimentaires a diminué par rapport à 2022 : 0,0018 % de la population en 2023, contre 0,03 % en 2022. Cette baisse est notamment liée au changement de classement des métabolites de la chloridazone et du chlorothalonil, qui passent de la catégorie NC2 à NC1, enlevant ainsi les restrictions sur l'utilisation de l'eau.

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_qualite_pesticides_2023_v2.pdf

2024, 13 p., éd. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS

réf. 320-057

Pesticides : Phyto-victimes : la potion amère

THEPOT Stéphane

L'usage des produits phytosanitaires dans les cultures s'est développé de façon massive à partir des années 1960. Malgré un impact négatif sur l'environnement ou sur la santé de mieux en

mieux connu pour de nombreuses molécules utilisées, ce n'est qu'en 2011 qu'a vu le jour, en France, le premier collectif d'agriculteurs victimes de ces produits afin d'agir en justice. Depuis, d'autres associations collectives se sont constituées : des collectifs de médecins, comme le réseau « Alerte des médecins sur les pesticides », ou encore la première action collective en justice lancée en 2024 et destinée au grand public, en lien avec la question de la fixation des distances limites d'exposition aux pesticides. Cet article revient ainsi sur diverses actions (en justice ou non) d'agriculteurs, d'élus, de riverains ou encore d'avocats face à l'impact des pesticides.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n16-nov-2024-mission_agrobiosciences_inrae_web.pdf

SÉSAME N° 16, 01/12/2024, p. 20-25 (6)

réf. 320-100

Production Animale Apiculture

Une ferme dédiée aux abeilles

COZON Stéphane / HAAS Marion

Dans la vallée de la Sye (Drôme), le paysan et apiculteur Damien Bertrand a repris la ferme familiale de sa femme, Iris Lantheaume, et s'est lancé dans l'apiculture. La ferme compte actuellement 70 ruches et a développé trois activités apicoles : la production de miel à 50 % (représentant près de 50 kg par ruche, ces dernières années), la pollinisation (30 %) et la vente d'essaims (20%). L'apiculteur, dans son cheminement vers la bio, rencontre quelques freins, notamment le coût des intrants et la difficulté d'empêcher ses abeilles d'aller butiner des cultures conventionnelles. Les productions végétales du domaine (lavandin, phacélie, tournesol, céréales et légumineuses) couvrent l'ensemble des charges de la ferme et le travail de l'agriculteur est assuré par l'activité apicole. Les prairies sont pâturées chaque année par les troupeaux de brebis de deux éleveurs voisins. Des liens se tissent avec les voisins de la ferme : le tournesol, la paille et le foin sont vendus directement aux éleveurs de la vallée, de même qu'une partie de l'huile essentielle de lavandin (soins aux animaux et action répulsive). Les échanges agricoles pourraient s'amplifier, avec l'échange de paille et de fourrages contre du fumier servant à la fertilisation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 15-17 (3)

réf. 320-052

Production Animale Elevage

Allongement des lots : Réforme des pondeuses : Pour ou contre ?

RAIMBAULT Guillaume

L'allongement de la durée de vie des lots de poules pondeuses est une piste de réflexion pour réduire les coûts liés au renouvellement des poulettes et pour améliorer le bien-être animal. Cependant, en pratique, cet allongement réduit la qualité de la coquille des œufs, la santé

osseuse des poules et la fréquence de ponte. En Bretagne, la durée moyenne des lots bio est de 72 semaines et de 85 semaines en plein air. Au GAEC Graines de St Germain, les poules pondeuses sont élevées dans une cabane mobile de 120 places, en complément de l'activité maraîchère. Les poules ont une durée de vie de 79 semaines, avec une baisse de la rentabilité dès 69 semaines. Nicolas Guyot, chercheur en biologie des oiseaux, explique que la mue des oiseaux, caractérisée par une perte ponctuelle de poids et de plumes, permet de régénérer le système reproducteur de l'oiseau. En France, l'ancienne start-up Poulehouse (aujourd'hui disparue) avait créé un protocole provoquant cette mue (mue induite). Dans ce protocole, les poules pondeuses bio âgées sont ponctuellement carencées et soumises à un programme lumineux spécial, ce qui déclenche leur mue ; ensuite, la reprise de la ponte peut être efficiente à 85%.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 308, 01/02/2025, p. 24-25 (2)

réf. 320-116

Dossier : Tirer profit du pâturage hivernal

BOURGEOIS Sophie / BIGNON Emeline / PRUILH Costie / ET AL.

Facilité par le changement climatique, le pâturage hivernal présente plusieurs avantages en production de bovins lait : économie des stocks de fourrages, meilleure production laitière, bien-être animal, repousse de printemps de qualité... Si la température n'est pas trop basse (de l'ordre de zéro degré), l'herbe, de bonne qualité, continue de pousser. S'il fait trop froid, les prairies peuvent offrir alors des stocks sur pied que le pâturage peut valoriser. Certaines précautions sont à prendre pour mettre en œuvre cette pratique dans de bonnes conditions. Ce dossier présente les points-clés à respecter, avec des producteurs, situés dans la Loire, en Mayenne ou en Bretagne, en agriculture biologique ou non, qui témoignent de leurs pratiques en la matière. Il en ressort que, pour tous, c'est une pratique intéressante.

REUSSIR LAIT N° 395, 01/11/2024, p. 15-30 (14)

réf. 320-094

Élevage - Robot vs monotraite

RIPOCHE Frédéric

En élevage de bovins lait bio, la question du choix d'un passage au robot de traite ou à la monotraite peut se poser. La réponse dépend des attentes de l'éleveur, ainsi que du contexte, car chacune des pratiques a ses atouts et ses points de vigilance. Par exemple, le robot supprime la pénibilité du travail lié à la traite, mais il amène à faire évoluer la répartition des tâches dans la journée, et il reste toujours une part d'astreinte. La monotraite réduit la pénibilité, mais ne la supprime pas et, côté astreinte, l'éleveur est libéré de la traite au moins une demi-journée. Par contre, la monotraite implique d'avoir un système très économe pour tenir compte de la baisse de production (de l'ordre de 20 %) qui n'est que partiellement compensée par une meilleure qualité du lait (en matière de taux). La question peut se poser alors d'augmenter la taille de son cheptel pour compenser. Par ailleurs, la monotraite ne demande pas d'investissement particulier, au contraire du robot de traite, qui, en plus, entraîne des coûts de fonctionnement et d'entretien non négligeables, à prendre en compte dans les coûts de production. Le robot amène aussi à se poser la question du pâturage. Ainsi, ce dossier, qui présente notamment des retours d'expérience d'éleveurs, permet de faire le point sur les plus et les moins de ces deux pratiques en élevage de bovins lait bio.

Les exploitations bovins lait du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2023

PECHUZAL Yannick / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT

Pour la dixième année consécutive, un échantillon d'une vingtaine de fermes laitières biologiques du Massif central a été suivi dans le cadre du projet BioRéférences, piloté par le Pôle Bio Massif Central, afin d'établir des références technico-économiques sur les élevages de ruminants bio du Massif central. Pour la campagne 2023, l'échantillon Bovins lait comptait 28 exploitations. Celles-ci ont dû faire face à un marché bio en berne et à des qualités de fourrages très variées. Toutefois, malgré des résultats variables et grâce à une bonne maîtrise de leurs charges, l'efficacité économique moyenne de ces fermes laitières est restée bonne, avec un EBE de 288 €/1000 L et un revenu disponible moyen de 27 700 €/UMO exploitant. Leur coût de production moyen s'élève à 930 €/1000 L de lait vendus.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/03/synthese-technico-economique_bovin-lait-bio-2023_edition-2025.pdf

2025, 11 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 320-103

Face au dérèglement climatique, implanter de nouvelles cultures fourragères

LUTUN Lucille

Bio en Hauts-de-France accompagne le développement de solutions d'adaptation au changement climatique, en production de fourrages bio. Des essais sont menés sur une ferme bio, en bovins lait, dans le département du Nord. Des fourrages innovants (moha, millet et sorgho) sont testés sur 4 ha. Ils ont été semés entre juin et juillet, pour une récolte avant octobre. Ces trois cultures sont particulièrement résistantes aux conditions chaudes et sèches, avec des pousses rapides. Particulièrement intéressant, le sorgho peut être récolté en plusieurs coupes ; il est néanmoins sensible aux conditions humides, notamment lors de la levée. Ces trois cultures semblent être de bons fourrages alternatifs en adaptation au changement climatique, pour produire des fourrages en conditions extrêmes chaudes et sèches.

https://www.bio-hautsdefrance.org/docutheque_category/magazine-labienvenue/

LABIENVENUE N° 100, 01/01/2025, p. 8 (1)

réf. 320-004

L'installation à petit prix de La Mathilde

HARDY Damien

La ferme bio La Mathilde, en Meurthe-et-Moselle, comprend un troupeau d'une trentaine de chèvres. La gérante s'est installée à 30 ans, en reconversion professionnelle. Elle s'est donné comme objectif de peu s'endetter, en louant les terres et en investissant dans très peu de matériel. La ferme produit une gamme variée de produits (fromage frais, tommes, faisselles,

etc.), vendus principalement sur des marchés. La ferme transforme 19 000 litres par an, pour un résultat net de 14 000 €.

REUSSIR LA CHEVRE N° 385, 01/11/2024, p. 38-39 (2)

réf. 320-032

Installer une prairie contre vents et marées

LACHAVANNE Stéphanie / VIGIER Vincent

Le changement climatique perturbe l'implantation des prairies multi-espèces, à cause des longues sécheresses et des gelées tardives. Pour favoriser l'adaptation, la Chambre d'agriculture du Cantal a testé des semis de prairies bio sous couvert : celui-ci protège le semis des températures extrêmes et du salissement. 4 modalités ont été testées : semis en automne sous un méteil avoine/vesce ; semis en automne sous une dérobée gélive ; semis en mars sous une céréale grain ; semis direct dans une prairie vivante.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214040

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2025, 01/01/2025, p. 1 (1)

réf. 320-037

Lancement d'un groupe de travail "Cap protéines Cantal bio" pour améliorer l'autonomie des élevages

VIGIER Vincent

Dans le cadre de l'action nationale Cap protéines, un groupe de travail « Cap protéines Cantal bio » a été créé en 2024. Ce groupe comprend des éleveurs bio qui cherchent à améliorer leur autonomie en protéines. Plusieurs axes de travail seront testés durant trois ans : - améliorer la vie du sol pour des prairies plus denses et riches en légumineuses (décompaction du sol, apport de matière organique, etc.) ; - rallonger la durée de vie des prairies (hauteur de sortie optimale, renouvellement des stocks de graines, alternance fauche et pâturage, etc.) ; - introduire des fourrages résistants à la sécheresse et aux fortes chaleurs (essai de switchgrass et de silphie) ; - produire son concentré fermier équilibré (essai avec le mélange triticales/lupin).

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214049

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2025, 01/01/2025, p. 1-2 (2)

réf. 320-038

Mélanges et semis : Quelles prairies multi-espèces pour la Ferme des Champs de Bray ? : Synthèse des essais réalisés sur la Ferme des Champs de Bray dans le cadre du Programme Reine Mathilde : Synthèse 2019-2024

DE CARVILLE Olivier / LECUYER Camille / MORETTI Maddalena / ET AL.

Trois fermes laitières biologiques "vitrines" permettent, dans le cadre du Programme Reine Mathilde, en Normandie, de servir de supports d'essais, d'échanges et de rencontres. L'une d'entre elles, la Ferme des Champs de Bray, en Seine Maritime, qui élève 90 vaches laitières et 30 vaches allaitantes, a débuté sa conversion en 2020. Cette synthèse rapporte les résultats des essais qui y ont été conduits de 2019 à 2024, sur la thématique des prairies multi-espèces. Le

dispositif mis en place visait à suivre l'implantation d'une prairie multi-espèces destinée au pâturage des vaches laitières, puis à réévaluer la réussite de cette prairie cinq ans plus tard. La parcelle d'essai, divisée en six, a permis de comparer les comportements de six mélanges prairiaux, composés d'un mélange de base commun et d'une espèce supplémentaire spécifique à chacun. Dans cette synthèse, sont présentés les modalités d'implantation et de suivi, les résultats techniques en matière d'aspect de la prairie, de composition, de valeurs alimentaires et de rendement. En annexe, des éléments complémentaires d'analyse technico-économique sont apportés : comparaison entre une année en conventionnel et la première année de conversion, coût alimentaire et marge.

https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F9abe3f53-ec07-4f3f-920d-0a6e5c374421&cHash=ac5c5c5e2045c6cfa8053a2934218fa7

2025, 24 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 320-072

Pastoralisme d'aujourd'hui : sous les clichés, l'alpage

KERVENO Yann

Le pastoralisme, « système de production agricole qui transcende les âges », est loin d'être figé dans le passé. Souvent mal connu, voire ignoré, ce type de système fait pourtant vivre presque 20 % des élevages en France. Devant faire face à de nouveaux défis (changement climatique, prédation croissante, ou encore conflits d'usage avec les populations touristiques et sportives de plus en plus présentes), le pastoralisme s'appuie aussi sur une organisation spécifique, souvent collective, avec, d'un côté, environ un millier de groupements pastoraux rassemblant plus de 5 500 éleveurs et, de l'autre, 350 associations pastorales regroupant 33 000 propriétaires des espaces pastoraux. Or, cette spécificité est peu ou pas prise en compte par les politiques agricoles, aussi bien locales, françaises qu'européennes. Pourtant, le pastoralisme attire de plus en plus et voit s'installer une nouvelle génération de bergers et de bergères, qui, loin des clichés, sont prêts à faire évoluer le métier. Mieux compris et mieux accompagné, le pastoralisme peut être une solution pour demain, de par sa capacité à s'adapter et à imaginer d'autres formes d'élevage, tout en rendant des services clés pour la société (production agricole, protection de l'environnement, entretien des paysages...).

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n16-nov-2024-mission_agrobiosciences_inrae_web.pdf

SÉSAME N° 16, 01/12/2024, p. 36-39 (4)

réf. 320-095

Plus de prairies et plus de revenus avec Maxim'Herbe ?

VALLEIX Sophie / BELLEIL Aurélie / PIGNOL Quentin

Le 10 décembre 2024, des membres des collectifs lauréats de l'appel à projets Maxim'Herbe, lancé par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 sur le territoire du Massif central, se réunissaient sur une ferme biologique de Haute-Loire, sur invitation du GIEE Los bons prats. Ce GIEE réunit 12 fermes, biologiques et conventionnelles, dont le GAEC de Clapou, en bio, sur lequel était organisée cette journée. Les principales thématiques d'intérêt de ce GIEE sont l'autonomie fourragère et les prairies à flore variée, deux axes de travail qui vont de pair. Ensemble, et via l'utilisation du logiciel Capflor, les éleveurs de bovins impliqués définissent les mélanges prairiaux les mieux adaptés à chacune de leurs parcelles, commandent les

semences nécessaires et échangent sur les résultats obtenus. En 2023, malgré la sécheresse, toutes les fermes sont restées autonomes en fourrages. Par ailleurs, les changements de pratiques réalisés ont permis de voir les revenus des éleveurs s'améliorer comparativement à l'année 2017, année de création du GIEE.

BIOCONTACT N° 364, 01/02/2025, p. 14-15 (2)

réf. 320-101

Le portrait du mois : Une ferme branchée

LEDREUX Amandine

Nathalie Bertho et Gildas Le Fresne sont associés au sein du GAEC de Carmoise, en bovins lait bio, dans les Côtes d'Armor. Gildas est installé depuis 1994 et Nathalie depuis 2004. La ferme est en bio depuis 2021, ainsi que dans une démarche label bas carbone depuis 2019. La ferme comprend un troupeau de 70 vaches laitières et produit 400 000 litres de lait bio, principalement vendus à Biolait. Les 123 ha de SAU étaient autrefois dominés par le maïs, mais le passage en bio a entraîné une diversification des productions, avec du colza, du triticale, du lin, du miscanthus, etc. La démarche bas carbone a consisté à réaliser un audit approfondi, avec la méthode CAP'2ER, et a débouché sur des propositions de leviers d'actions pour réduire l'empreinte carbone de la ferme : allonger la durée de vie des animaux, augmenter la part d'herbe, planter des haies, etc. Chaque tonne de carbone économisée correspondant à 30 €, la ferme espère atteindre une rentabilité de 25 000 € au terme de la démarche, en 2025. La ferme a également installé des panneaux solaires, qui permettent de faire fonctionner, entre autres, le robot de traite. Un nouveau tank à lait permet également de faire des économies d'énergie. Des haies sont plantées chaque année, dans le cadre du Plan de gestion durable des haies, qui finance à hauteur de 60 centimes le mètre de haie, pendant cinq ans. En plus de ces évolutions écologiques et économiques, Gildas et Nathalie insistent sur l'importance de conserver des conditions de travail saines, notamment en termes de temps de travail.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 308, 01/02/2025, p. 16-17 (2)

réf. 320-112

Référentiel Élevage Bovins Lait Bio : Conjoncture 2024

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS LAIT

Réalisé dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, ce référentiel présente les principales données chiffrées relatives aux prix des intrants et des produits, ainsi qu'aux charges opérationnelles et structurelles, pour les élevages bovins laitiers biologiques du Massif central, lors de la campagne 2024. Bien que le prix de base du lait bio ait légèrement augmenté entre 2023 et 2024 (+16,5 €/1000 L), le prix moyen payé est resté globalement stable. Après de fortes hausses, les prix des intrants sont, eux aussi, à la baisse. Les rendements moyens observés pour les principaux modes d'utilisation de l'herbe sont aussi présentés : ils sont inférieurs à ceux de 2023. Construit à partir de données statistiques et d'éléments à dire d'expert, ce référentiel fournit des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2025/04/referentiel-bovin-lait-bio-2024-edition-2025.pdf>

2025, 9 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 320-104

Silence, on tourne...

DELORME Pierre-Joseph

Un éleveur laitier bio du Doubs a fait le choix, il y a trois ans, de remplacer son mini-chargeur - ou valet de ferme - vieillissant par un modèle électrique. Bien que plus cher de 30 % à l'achat, le mini-chargeur électrique apporte un confort de travail apprécié, notamment en matière de bruit et d'odeurs. Sur cette ferme, il est principalement utilisé pour la distribution du foin en bâtiment.

ENTRAID' N° 483, 01/02/2025, p. 40-41 (2)

réf. 320-078

Un système laitier réfléchi pour préserver la rentabilité en bio

VENINEAUX Catherine

La ferme en bovins lait bio du Gaec de la Mure, en Isère, est gérée par deux associés et leurs deux salariés. Cette ferme produit 500 000 litres de lait bio par an et comprend également un troupeau d'une vingtaine de vaches allaitantes salers. Sur un total de 155 ha, 70 ha sont cultivés, avec une rotation de 16 ans comprenant des prairies multi-espèces, du méteil grain, de la luzerne et du maïs. Le troupeau laitier est composé de 70 vaches en croisement trois voies, pour une meilleure rusticité. La conversion au bio a permis d'améliorer les conditions sanitaires et le bien-être des animaux : plus de place par individu, accès facilité au pâturage, etc. La ferme est quasi autonome en fourrages, seul un apport de tourteau de soja complète les rations hivernales. Le pâturage (tournant dynamique) représente, aujourd'hui, 20% des apports alimentaires du troupeau, la ferme souhaitant augmenter ce ratio. Au niveau économique, la ferme a vendu son lait bio, en moyenne, à 530 €/1000 litres, ce qui a permis de rémunérer les deux associés à hauteur de 1,5 Smic ; cependant, les associés mettent en avant leur temps de travail important pour arriver à ce résultat : 60h/semaine.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214050

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2025, 01/01/2025, p. 1-3 (3)

réf. 320-039

« Les vaches broutent, les chèvres cueillent »

GALON Anne-Laure

Le Gaec de Cantadé, en Ille-et-Vilaine, est une ferme d'élevage bio comprenant des caprins et des bovins. Les deux associés élèvent 35 vaches armoricaines et 70 chèvres angoras, sur 58 ha de prairies. La présence de vaches dans la rotation de pâturage des prairies permet de réduire le parasitisme. Les chèvres participent au contrôle des adventices en pâturant les chardons et les rumex. Les vaches sont conduites en plein air intégral. La ferme est autonome en fourrages ; en outre, 12 ha sont cultivés en céréales (blé meunier et orge brassicole pour la filière locale), ce qui permet à la ferme d'être aussi autonome en paille. Tous les produits de la ferme (laine et viande de bovin) sont vendus en circuits courts.

REUSSIR LA CHEVRE N° 384, 01/09/2024, p. 38-39 (2)

réf. 320-029

Vitrine de légumineuses prairiales pluriannuelles : Années 2023 et 2024

METIVIER Thierry / MORETTI Maddalena / BISSON Pascal / ET AL.

Dans le cadre du Programme Reine Mathilde, une vitrine de légumineuses prairiales pluriannuelles a été mise en place, en 2023, sur le GAEC Gilbert, une ferme bio du Calvados. L'objectif était de tester et de faire découvrir des espèces encore peu implantées en Normandie, mais qui pourraient être intéressantes dans le contexte de changement climatique. Ainsi, six espèces innovantes pour la région (sulla, sainfoin, trèfle souterrain, luzerne méditerranéenne, mélilot et trèfle fraise) et deux espèces qui sont encore peu implantées sur le territoire (lotier corniculé et trèfle hybride) ont été semées, aux côtés d'espèces témoins (trèfle blanc et luzerne flamande). Le dispositif d'essai, en damier, a permis de semer ces espèces sur des placettes avec trois modalités de graminées, plus ou moins agressives (dactyle-ray grass anglais diploïde ; fétuque des prés-fléole ; sans graminées). L'implantation, en 2023, s'est avérée difficile et les productions ont été faibles, voire très faibles, aussi bien en 2023 qu'en 2024. Les observations devraient se poursuivre en 2025 et l'essai pourrait être renouvelé sur un autre site.

https://idele.fr/reine-mathilde/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F840e0d5b-218b-432f-9423-6ab0eb17d291&cHash=8a99d23564e55bf57995eecdd2d66a78

2024, 12 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 320-073

Production Végétale Arboriculture

Dossier : De nouvelles productions en arboriculture

DUBON Guy / SABOT Sophie / LALLEMAND Manon / ET AL.

En arboriculture, les opportunités commerciales et le changement climatique conduisent à se diversifier : kiwi, grenade, caroube, etc. Le CTIFL, notamment, travaille sur ces nouvelles productions, qui intéressent aussi des producteurs. La ferme de la Grenattitude, dans le Gard, est spécialisée en production de grenades bio, sur 14 ha. Dans l'Aude, le vigneron bio du Château Valfaurès va arracher 40 ha de vignes pour y planter des caroubiers. La SCEA Biobaron, dans les Landes, produit une grande diversité de fruits bio : kiwis, agrumes, noisettes, etc, ainsi que des avocats sous des serres photovoltaïques. L'EARL viticole Les Tuileries, dans le Gard, produit des baies de goji bio sur 2,5 ha.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 454, 01/11/2024, p. 37-43 (7)

réf. 320-125

Fruits à noyau : Le filet face à la sharka

KERVENO Yann

L'Earl Del Mouli, en bio, dans les Pyrénées-Orientales, compte une quinzaine d'hectares avec 2,5 Ha en pêches, nectarines et abricots. Pour se protéger de la sharka, maladie virale transmise par les pucerons, il a installé un filet insect-proof sur ses vergers, fermé 12 mois sur 12, pour un investissement de 40 000 € à l'hectare. De plus, la fermeture totale du verger permet de maintenir l'humidité et, donc, de réduire l'irrigation. En revanche, ce milieu fermé empêche les

auxiliaires naturels d'entrer et réduit la coloration des fruits. Une haie plantée en bordure du verger permet de limiter l'usure du filet par rapport au vent.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 454, 01/11/2024, p. 28-29 (2)

réf. 320-030

Lutter contre la cloque du pêcher en AB

GORSKI Claire

La cloque du pêcher est une maladie fongique particulièrement problématique dans les vergers de pêcheurs bio. La Sefra a mené des essais pour déterminer la meilleure stratégie de lutte, en bio. Le pêcher est particulièrement sensible à la cloque dans les premiers stades phénologiques (pointe verte allongée sous les écailles, puis préfloraison). Le champignon se développe sous une large gamme de températures (de 3 à 25 °C), dès que l'humidité de l'air est suffisante. L'hydroxyde de calcium (BNA pro), utilisé dès le stade « pointes vertes », est efficace à 70% contre la cloque. Ensuite, dès que le temps est pluvieux, le cuivre peut être utilisé (maximum 4 kg/ha/an). Le cuivre existe sous plusieurs formes : les oxydes cuivreux ont un effet lent sur le long terme, tandis que les sulfates de cuivre tribasiques ont un effet immédiat et les hydroxydes de cuivre ont un effet intermédiaire. Après floraison, lorsque le feuillage est développé, le cuivre peut avoir un effet phytotoxique ; il est conseillé d'utiliser à la place du Curatio. Avec, en moyenne, 7 à 8 traitements par an, la lutte contre la cloque coûte environ 906 €/ha en bio, contre 355 €/ha en conventionnel.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214052

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2025, 01/01/2025, p. 1-3 (3)

réf. 320-111

Un verger bas intrants en modèle : Miser sur des productions diversifiées

COISNE Marion

Mené entre 2018 et 2023, le projet Alto a étudié des vergers diversifiés, à très bas intrants, dans le cadre du programme Ecophyto. L'un des vergers expérimentaux est conduit en bio, par le CTIFL, à Balandran, dans le Gard. Sur 1 ha, le verger comprenait historiquement des abricotiers, des pêcheurs et des oliviers. Dans le cadre du projet, 4 variétés de pommiers, ainsi que des figuiers, des plaqueminières (kakis), des pruniers et des kiwitières ont été ajoutés au verger. Des aménagements agroécologiques (mare, nichoirs, haies, etc.) ont été mis en place. Des engrais verts ont été semés en interrang, pour attirer des auxiliaires. Le spinosad n'a jamais été utilisé et les doses de cuivre et de soufre appliquées ont été minimales. Jean-Michel Ricard, en charge du projet, explique que la biodiversité, en particulier celle des auxiliaires, s'est bien installée dans le verger. Sur les pommiers, les populations de pucerons cendrés ont été contrôlées, sans être endiguées. Sur les fruits à noyau, les forficules ont été maîtrisés, à l'inverse des pucerons farineux qui ont causé des dégâts importants. Au niveau économique, le chiffre d'affaires d'un ha de ce verger diversifié est estimé entre 13 000 et 16 000 €, pour un coût de main d'œuvre de 15 000 €. Si les fruits étaient vendus en direct, le chiffre d'affaires pourrait monter à 22 000 €/ha.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 36-37 (2)

réf. 320-022

Production Végétale Autres Cultures

Diversification : Du thé français, de l'arbuste à la tasse

NIONCEL Claire

La production de thé se développe doucement en France métropolitaine, notamment en Bretagne. De la même famille que le camélia, le théier a besoin d'humidité et de sols acides et drainants. L'Association nationale pour la valorisation des producteurs de thé français (ANVPTF) regroupe, aujourd'hui, une trentaine de producteurs de thé, en général en bio et en système extensif. Le projet FierThé vise à développer une filière de thé français durable.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 455, 01/12/2024, p. 40-41 (2)

réf. 320-126

Production Végétale Contrôle des Adventices

Matériel de désherbage testé sur carotte : Le laser fait des étincelles

DHELIN Tanguy

Les fermes Larrère, dans les Landes, produisent des légumes de plein champ en bio et ont récemment investi dans un laser de désherbage : le modèle LaserWeeder de la marque CarbonRobotics. Ce matériel très précis permet de désherber des cultures à forte densité sur le rang, comme des carottes par exemple. Son débit de chantier est d'environ 1 ha par heure, selon Geneviève Baumann, représentante de CarbonRobotics. Le coût de ce matériel est de l'ordre de 1,55 million de dollars, ce qui reste prohibitif pour l'instant pour les conseillers en productions légumières bio interrogés. D'autres marques développent ce genre d'outil : Weedbot et Greenshield.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 34-35 (2)

réf. 320-021

Production Végétale Fertilisation

Ça phosphore trop peu...

DEBRUYNE Lucie

L'étude Phosphobio s'est penchée sur la fertilisation phosphatée et la disponibilité en phosphore des sols agricoles en agriculture biologique. En effet, les pratiques de fertilisation axées sur l'azote ou encore les prix élevés ou l'indisponibilité des engrais peuvent conduire à une minimisation ou à une absence d'apports en phosphate, conduisant peu à peu à un appauvrissement des sols en phosphore. Un état des lieux des teneurs en phosphore dans les sols a pu être établi à l'échelle nationale : la moyenne nationale est de 44 ppm, avec une variabilité selon les types de sol, mais aussi selon les pratiques culturales.

ENTRAID' N° 483, 01/02/2025, p. 46-47 (2)

réf. 320-079

Fertilisation bio : Les effluents humains, ressources d'avenir ?

RIVRY Christine

La FNAB étudie la possibilité d'utiliser les effluents humains comme matières fertilisantes, en bio. Félix Lepers, en charge du projet Mona (Matière organique non agricole) à la FNAB, met en avant l'intérêt de ces ressources pour renforcer l'autonomie en fertilisants bio de la France. Isabelle Desportes, de l'Ademe, explique que la collecte à la source des excréments humains, pour une utilisation agronomique, permet d'optimiser l'utilisation de l'azote et du phosphore avec un impact sur le climat réduit. Une enquête de la FNAB montre que des producteurs bio, principalement en maraîchage et en grandes cultures, pourraient être intéressés par cette démarche, certains l'utilisant déjà dans leur jardin. Néanmoins, cette ressource alternative pose question au niveau sanitaire : qu'en est-il des résidus de médicaments, d'hormones, des pathogènes, etc. Marine Legrand, chargée de recherche au sein du programme Ocap, explique que des études sont en cours pour hygiéniser les excréments humains. Le charbon actif semble efficace pour un certain nombre de polluants. Au niveau réglementaire, il existe un flou juridique, les effluents humains n'étant jamais cités dans la réglementation bio. La FNAB souhaite donc que ce sujet soit mis à l'ordre du jour des prochains Cnab de l'Inao. Simon Ronceray est producteur bio, dans le Loiret, de grandes cultures, de légumes en plein champ, sur 8 ha, et sous abris (3500 m²). Il livre deux Amap en Ile-de-France. En lien avec le projet Enville (projet de valorisation agricole de l'urine humaine), il a mis en place un protocole innovant de récupération de l'urine de ses Amapiens. L'urine collectée est stockée plusieurs mois pour l'hygiéniser des pathogènes, puis elle est épandue sur des surfaces en agroforesterie, pour l'instant non dédiées à l'alimentation humaine. Les essais ont donné de bons résultats de fertilisation.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 16-17 (2)

réf. 320-014

Fertilité en phosphore : des bilans contrastés selon les systèmes

BOURREL Sabrina / SAULAI Samuel

Le phosphore est un minéral essentiel au développement des plantes, mais dont le stock ne se régénère pas. La majorité du phosphore dans le sol est peu, voire pas accessible aux plantes ; seul le phosphore dissous est facilement biodisponible, mais il est très peu mobile. La quantité de phosphore biodisponible peut être évaluée par la méthode P2O5 Olsen. La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a étudié la fertilité en phosphore de parcelles bio. Deux modèles agricoles ont été identifiés : grandes cultures en plaine (sol argilo-calcaire) sur une rotation de 10 ans et polyculture-élevage en moyenne montagne (sol granitique). Sur les grandes cultures, le phosphore est souvent insuffisant, en particulier pour les cultures exigeantes (luzerne, colza, pomme de terre, etc.). En polyculture-élevage, les apports réguliers d'effluents stabilisent la quantité de phosphore dans le sol. Cependant, l'acidité du sol rend le phosphore moins disponible et il est conseillé de chauler les parcelles les plus acides pour faciliter l'accès au phosphore. Des quantités précises de phosphore importé et exporté ont été évaluées sur certaines fermes. En polyculture-élevage, les bilans sont positifs : le taux de phosphore du sol est stable, voire augmente. A l'inverse, en grandes cultures, les bilans sont tous négatifs.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=214051

REPÈRES TECH&BIO N° Janvier 2025, 01/01/2025, p. 1-4 (4)

réf. 320-040

Production Végétale Grandes Cultures

Céréale dite secondaire : L'avoine s'ouvre à de nouveaux horizons

POUPEAU Jean-Martial

L'avoine est une céréale dite secondaire, mais avec des intérêts agronomiques importants : elle résiste bien au stress hydrique, demande moins d'azote que le blé et présente un fort pouvoir couvrant. Elle peut, en outre, être utilisée en association avec la féverole, comme en témoigne Bertrand Gautron, polyculteur-éleveur bio en Loire-Atlantique. Guillaume Conseil, de la coopérative bio bourguignonne Cocebi, explique que l'avoine blanche domine à 95% les surfaces récoltées par la coopérative, l'avoine noire étant destinée à l'alimentation animale. La Cocebi travaille en partenariat avec Ubios (Union bio des semences) pour sélectionner des variétés adaptées à la filière floconnerie, débouché exclusivement pour l'alimentation humaine. Christophe Vivier, technicien à la Cocebi, explique que l'avoine pourrait être semée (300-350 g/m²) en tête de rotation, pour obtenir une qualité adaptée à la floconnerie et des rendements plus intéressants (35 à 40 q/ha). Par ailleurs, le pouvoir couvrant de l'avoine et son faible besoin en azote en font un bon précédent pour le blé. Au sujet de la transformation, Avena Bio a inauguré sa nouvelle usine, dans l'Yonne. Cette usine est fournie en avoine bio par les coopératives locales, dont la Cocebi, mais également en blé noir et en quinoa, pour produire des flocons et de la farine. L'objectif est de relocaliser cette filière, en transformant 12 000 t/an d'avoine bio, soit 6 000 t/an de flocons produits. Avena Bio exige une qualité d'avoine stricte : poids spécifique supérieur à 54 et taille de grain d'au moins 2,1 mm. En dessous, l'avoine est valorisée en fourrage. En outre, certaines variétés d'avoine (Opaline, Ocre) sont plus faciles à décortiquer. Marius Juveciar, agro-économiste chez Delivagri, estime que l'installation de cette usine est un bon moyen de renforcer la filière avoine locale, avec des prix valorisant l'avoine bio entre 395 et 410 €/t.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 38-40 (3)

réf. 320-023

Coûts de production des cultures : Guide méthodologique de calcul des coûts de production

VAUTHIER Mathilde / BILLA Philippe / BODIE Patrick / ET AL.

Ce guide méthodologique relatif aux coûts de production des cultures est le résultat du travail d'une dizaine d'experts Inosys, MesMarchés et Agriculture Biologique réunis au sein du réseau INOSYS Réseaux de cultures des Chambres d'agriculture. Ils ont travaillé ensemble à l'élaboration d'une méthode de calcul des coûts de production des cultures, mobilisable dans le cadre du conseil agricole notamment. Ce guide présente ce qu'est un coût de production, la méthodologie de travail mise en œuvre par le groupe d'experts, ce qu'est un produit agricole, la méthode de calcul d'un coût de production (charges engagées et cas particuliers des charges à répartir comme celles liées aux cultures non-récoltées ou aux associations de cultures), ainsi que des référentiels mobilisables. Pour finir, des notions sur le prix de revient et le seuil de commercialisation sont apportées.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=213173

2024, 50 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

réf. 320-076

Plant de pommes de terre bio : Des tubercules qui ont la patate !

ROLLAND Céline

En Bretagne, 46 producteurs cultivent 350 ha de pommes de terre en bio. Le GAEC de la ferme de Linterver, dans le Morbihan, est en bio depuis 2021. La ferme comprend 100 ha irrigables, dont 9 ha en pommes de terre, en plus de blé, maïs, haricots, sarrasin, etc. Dans la rotation, la pomme de terre revient tous les 6 à 7 ans. Avant plantation, la préparation du sol comprend plusieurs étapes : en mars, broyage du couvert végétal ; en avril, apport de fumier et de chlorure de potasse, puis labour et passage de herse rotative. La plantation se fait directement sur les billons, entre avril et mai, à une densité de 60 000 à 65 000 plants/ha. Après plantation, 4 passages de désherbage mécanique sont effectués, dont le buttage, qui permet également de protéger les pommes de terre de la lumière. Si l'année est sèche, la ferme irrigue à hauteur de 800 m³/ha. Contre les pucerons (responsables de la virose), la ferme traite avec des huiles végétales et minérales, dès que 50% des plants sont levés. En prévention du mildiou, de la bouillie bordelaise est appliquée. Si besoin, le pesticide Succes 4 est autorisé en bio contre les doryphores. Le défanage s'effectue par broyage entre fin juillet et août, et les pommes de terre sont arrachées en septembre. Les rendements atteignent de 20 à 45 tonnes/ha. 80% des pommes de terre produites sont valorisées en plants, à 500€/tonne, et 20% sont vendues en pommes de terre de consommation, à 400€/tonne.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 308, 01/02/2025, p. 22-23 (2)

réf. 320-115

Recette pour une filière d'avenir : Agronomie, innovation... Et beaucoup de sucre

MILLET Matthieu / CHABAUD Léonie

La FRAB Bretagne et Agrobio35 travaillent en partenariat pour le développement d'une filière sucrière bio 100 % bretonne. Le climat tempéré breton est relativement favorable à l'installation de la betterave sucrière. La pluviométrie abondante pourrait, cependant, être problématique. Deux itinéraires techniques sont possibles : semis entre mars et avril, ou plantation de mini-mottes. La plantation permet d'éviter la problématique de la gestion des adventices en début de cycle, mais coûte 1200 €/ha (coût des plants + coût de la plantation). Dans les deux cas, des passages de herse étrille, en mai, puis de bineuse, en juin, sont nécessaires pour contrôler les adventices. Pierre-Yves Martin, agriculteur bio, et Pierre Grouazel, éleveur bio, cultivent des betteraves sur leur ferme respective en Ile-et-Vilaine. La récolte (arrachage) des betteraves est effectuée à la mi-octobre. Le temps de stockage ne doit pas être trop long pour éviter de perdre trop de sucre. En 2024, la cercosporiose, une maladie foliaire, avait particulièrement touché les cultures de betterave. En Bretagne, un projet de micro-sucrerie bio et locale est en cours de réflexion. De petite taille, cette sucrerie pourrait transformer entre 100 et 400 ha de betteraves locales (3 ha par ferme, en moyenne), sur le modèle de la FABrique à Sucre, une micro-sucrerie bio en cours d'installation (en 2025) dans le Nord.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 18-19 (2)

réf. 320-026

Suivi et analyse d'essais multi-environnement sur l'adaptation des pratiques culturales en lien avec le changement climatique en Dordogne

CLAVIER Grégoire

Afin d'accompagner les agriculteurs biologiques dans leur adaptation au changement climatique, Agrobio Périgord a mis en place, en Dordogne, deux essais, en culture de maïs population, sur deux pratiques agroécologiques. Le premier essai portait sur la sélection massale en vue de réduire l'ASI (ou intervalle de floraison) et, ainsi, de limiter la sensibilité du maïs au stress hydrique. Le second essai portait sur la mise en place de corridors solaires, pratique qui consiste à augmenter l'écartement entre rangs de maïs afin de maximiser le rayonnement solaire et, donc, la croissance végétative, et à planter, dans les inter-rangs, des couverts végétaux. Les résultats de ces essais, présentés dans ce mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome, se sont montrés encourageants, mais nécessitent d'être approfondis pour être confirmés ou permettre l'ajustement des itinéraires techniques.

https://agrobioperigord.fr/wp-content/uploads/2024/12/MFE_Gregoire_CLAVIER_Promo2019.pdf

2024, 64 p., éd. UNILASALLE ROUEN / AGROBIO PÉRIGORD

réf. 320-077

Synthèse variétale Tournesol Agriculture Biologique 2024 : Variétés précoces regroupement national

TERRES INOVIA

En 2024, en France, les rendements de tournesol bio ont été hétérogènes, à cause des conditions météorologiques pluvieuses. Les tournesols semés précocement, en avril, ont donné de bons rendements (environ 30 q/ha) grâce à une quantité d'eau importante pendant la floraison. Cependant, les rendements ont été souvent inférieurs à 20 q/ha. Ce document présente les caractéristiques de 17 variétés précoces de tournesol, linoléiques ou oléiques, cultivées en bio (sensibilité à différentes maladies, richesse en huile, taille de la graine, hauteur, précocité), ainsi que les rendements (2024 et sur 2020-2024). Les résultats proviennent d'essais menés, en France, par le réseau Terres Inovia.

<https://www.myvar.fr/upload/media/document/0001/02/68d20acf762f31c52f3e8b286915b4b2fd7ceffd.pdf>

2025, 11 p., éd. TERRES INOVIA

réf. 320-003

La valeur ajoutée au sein des fermes ? : Diversifier l'assolement et les débouchés

POUPEAU Jean-Martial

Aurélien Berthe est installé, en tant qu'associé, au sein de l'EARL de la Forêt, dans l'Oise, depuis 2023. La ferme est en bio et produit des grandes cultures diversifiées : 17 cultures en 2023 et 14 en 2024. Cette diversification est un moyen de sécuriser la production. L'assolement comprend des prairies, de la luzerne, du grand et du petit épeautre, du maïs-grain, de la lentille verte, du blé noir, du lin textile, etc., mais pas de blé. Les produits sont valorisés dans 4 circuits de vente : contrat de multiplication de semences (petit épeautre et orge) ; contrat de vente auprès

d'éleveurs locaux pour les fourrages ; vente directe pour les huiles (tournesol et cameline) et les lentilles ; le reste est vendu à une coopérative. La vente directe représente 15% du chiffre d'affaires. Pour développer la vente directe, la ferme s'est équipée de deux trieurs (rotatif et optique) et partage, avec d'autres agriculteurs, une cellule de séchage. Aurélien apprécie la vente directe pour son aspect valorisant socialement, mais une analyse économique des coûts de revient a montré des résultats quasi nuls sur la vente de lentilles en sachets de 500 g, à cause du coût élevé du conditionnement. La vente directe de sacs de 25 kg, auprès d'un lycée local, semble plus rentable.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 41 (1)

réf. 320-024

Production Végétale Jardinage

Hors-série Quatre Saisons n° 36 : Serres : Cultiver toute l'année

LAZARIN Aymeric / RIVOIRE Josselin / ARNOULD Marie / ET AL.

La serre est le sujet central de ce hors-série des 4 Saisons, qui en présente plusieurs types : Walipini, tunnel, multichapelle, mobile, autoconstruite, bioclimatique et serre-dôme. Ce numéro fournit des recommandations sur l'implantation de la serre et sur le choix des matériaux, ainsi que des informations sur la culture sous serre, notamment l'arrosage et l'automatisation, mais aussi sur les différents ravageurs et maladies qui présentent le plus de risques.

QUATRE SAISONS (LES) N° Hors-série n° 36, 01/01/2025, p. 1-98 (98)

réf. 320-048

Production Végétale Maraîchage

L'accès inégal à l'eau pèse lourdement sur les petites exploitations

TOUZEAU Adèle

En maraîchage, l'accès à l'eau est une nécessité pour garantir des rendements. Dans le Loiret, la ferme de la Charmoise a récemment été reprise par une nouvelle maraîchère. La ferme comprend 3 ha de maraîchage et d'arbres fruitiers en bio. Un étang de 3000 m³ et une cuve tampon de 30 m³ sont utilisés pour irriguer les productions. Selon la maraîchère, la quantité d'eau est trop juste pour sa ferme, qui nécessiterait 1000 m³ en plus. L'étang est notamment sujet à évaporation, dans un contexte de réchauffement climatique. Elle cherche donc à creuser un forage, pour l'instant sans succès. Selon la maraîchère, la gestion de l'eau est injuste dans sa région : certains exploitants peuvent utiliser leur forage profond creusé depuis longtemps, tandis que les nouveaux installés doivent trimer pour accéder à de petits volumes d'eau, à cause des restrictions récentes.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N° 412, 01/01/2025, p. 13 (1)

réf. 320-002

Elise Canion, Maraîchère à Marcq-en-Barœul (59)

LABIENVENUE

La Ferme de la Grande Ours, dans le Nord, est une ferme maraîchère en conversion au bio. La gérante, Élise Canion, installée depuis 2023, aura fini la conversion de la ferme en 2025. Elle a auparavant travaillé en tant que salariée agricole dans une ferme associative bio. La maraîchère a pu compter sur le programme de couveuse d'entreprise « A petits pas » pour tester, pendant 6 mois, la gestion de la ferme. La ferme comprend 6000 m² de légumes de plein champ, 1,5 ha de luzerne et 1000 m² de serres. Les produits sont principalement vendus en Biocoop et en Amap. La maraîchère bénéficie de l'expérience d'une autre productrice bio, par le biais d'un système de tutorat piloté par Bio en Hauts-de-France.

https://www.bio-hautsdefrance.org/docutheque_category/magazine-labienvenue/

LABIENVENUE N° 100, 01/01/2025, p. 11 (1)

réf. 320-005

Lauréats et nominés du Sival Innovation 2025 : la sélection Biofil

BIOFIL

Biofil a relevé des innovations présentées lors du salon Sival 2025. Le porte-greffe M200, sélectionné par Dalival/IFO, est un pommier multi-résistant et adapté aux sols pauvres. Le butternut Oronit F1 est une courge tardive, résistante au champignon *Didymella bryoniae*. Fabriqué par Proxalys Environnement, Avistop Détect' repère les oiseaux en plein champ avant de déclencher l'effaroucheur. IF Tech a développé l'outil Pulzor, un équipement de pulvérisation d'œufs d'insectes auxiliaires. Le Sprayvent, de Bioline Agrosiences, est un outil de pulvérisation en phase liquide de l'acarien auxiliaire *Phytoseiulus*. Infaco SAS propose une technologie anti-coupure pour sécateur, le Contactless, qui bloque la lame si la main opposée est détectée à proximité. Développé par Sotrafa – Reyenvas – Solplast, SecondSky est un additif pour les films de serre, qui permet de réguler la température des serres. Solem SAS propose une gamme de programmeurs et de sondes d'irrigation connectées. Soreau Agri fabrique le Pluk-O-Trak, un assistant de cueillette électrique. RootWave est une solution de désherbage électrique. Terrateck fabrique Ullmanna, une bineuse ultra précise. L'application Aqualis est un outil d'aide à la décision pour la gestion de l'eau, développé par Agralis Services. L'Assistant Digital de Koppert France est un outil de conseil sur le biocontrôle. Créé par TCSD, Green Atlas Cartographer cartographie et évalue le nombre de fleurs et de fruits dans le verger. Problad est un fongicide utilisable en bio, efficace contre l'oïdium et le botrytis. Fabriqué par Lallemand Plant Care, Lalfresh S est un biofongicide à appliquer sur les fruits à noyau, après récolte. Coconstruit par INRAE, le GRAB et UniLasalle, l'outil d'aide à la décision DEXiAF évalue les performances des systèmes agroforestiers. Degrav'Agri propose une gamme d'abris climatiques dédiés aux cultures sensibles. Eco-Dyn commercialise un matériel agricole de fissuration du sol, qui le décompacte sans en déstructurer les horizons. Elatec fabrique des lits de désherbage électriques, adaptés au maraîchage, pour réduire la pénibilité du travail. Terradonis a développé un nouveau semoir manuel électrique, le JPEV-6. Bejo s'engage dans le développement de semences de carottes bio. Terrateck fabrique la EZY-Plant, une planteuse automotrice adaptée aux petites et moyennes fermes maraîchères. Berthoud commercialise le pulvérisateur à panneaux récupérateurs Katch. Einböck propose une gamme polyvalente de binage, Chopstar, adaptée au maraîchage. Agrosemens, maison semencière 100% bio, commercialise un nouveau navet japonais.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 50-55 (6)

réf. 320-025

Légumes : Réseau d'irrigation : Comment l'entretenir ?

JESTIN-FAGON Malo

Un réseau d'irrigation doit être régulièrement suivi et entretenu pour être efficace. Avant le début de la saison, il est conseillé de vérifier visuellement le matériel pour identifier d'éventuelles fuites. Les filtres sont à nettoyer et les pompes à vidanger. Stocker du matériel de rechange (joints, goutteurs, etc.) et dessiner un plan du réseau d'irrigation permettront d'être plus réactif en cas de problème pendant la saison. Au cours de la période de production, il est essentiel de contrôler le système régulièrement, visuellement et par des mesures de la pression à différents endroits. Une baisse de pression significative ($>0,5$ bar) peut indiquer la présence d'une fuite ou d'un filtre colmaté. L'utilisation de manomètres mobiles est intéressante car ils ont une meilleure durée de vie que les manomètres fixes et ils permettent de prendre la pression à différents endroits stratégiques : sortie de pompe, entrée de parcelle, après un réducteur de pression, etc. L'homogénéité de la distribution de l'eau doit aussi être évaluée à la sortie des asperseurs et des goutteurs. Hors saison, les risques principaux sont liés au gel. Il faut donc prévoir, en fin de saison, de purger le réseau et de stocker les conduites en hauteur dans un endroit abrité. En outre, les asperseurs et les goutteurs peuvent être trempés dans des solutions anticalcaires (citron ou vinaigre). Les moteurs thermiques sont à calfeutrer, voire à stocker en intérieur, et doivent faire l'objet, également, d'un entretien régulier (vidange des huiles, etc.). Pour finir, il est conseillé de se former et de former régulièrement les utilisateurs du système d'irrigation, pour garantir une utilisation durable.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 308, 01/02/2025, p. 20-21 (2)

réf. 320-114

Mâche : Produire en bio dans le Sud-Est

MAZOLLIER Catherine

La mâche peut être intégrée dans les rotations bio maraîchères en hiver. Le GRAB en a étudié les spécificités dans le Sud-Est. La mâche est généralement plantée en mottes, à une densité de 28 à 44 plants par m². Une plantation en octobre permet de récolter de la mi-décembre à la mi-février, la mâche résistant aux températures froides jusqu'à -5°C. Le GRAB a notamment testé plusieurs variétés dans différentes conditions : la variété Trophy semble être la plus efficiente. REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 455, 01/12/2024, p. 42-43 (2)

réf. 320-035

Pérennité des microfermes maraîchères : Bilan de 3 ans de travail de groupe dans le Morbihan : essais de densification de cultures

GAB 56

A partir d'enquêtes réalisées en 2021 chez une dizaine de maraîchers du Morbihan, dans le cadre de l'AEP Microferme (groupe Agriculture Écologiquement Performante), différents itinéraires techniques, mis en place sur des microfermes, ont été étudiés, notamment autour de la question de la densification des cultures. Ainsi, trois itinéraires jugés performants sont présentés en cultures de radis sous abri, de tomates anciennes sous abri et de courges de plein champ. D'autres itinéraires techniques, intéressants mais améliorables, sont également présentés : - carottes et mesclun sur compost en plein champ ; - diverses associations de cultures (courgette-laitue sous abri, petit pois-betterave, courgette-maïs plein champ) ; - culture de jeunes pousses

et de fleurs de bleuets (fleurs comestibles). Pour chaque itinéraire technique, des indications relatives au temps de travail, à l'ergonomie et à la pénibilité du travail sont apportées. Dans une seconde partie du document, des témoignages de maraîchers cherchant à modifier l'une de leurs pratiques sont présentés, ainsi que les conséquences techniques et économiques des changements induits.

<https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/perennite-des-microfermes-maraicheres-retour-sur-3-ans-de-travail-dans-le-morbihan/>

2024, 44 p., éd. GAB 56 (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan)

réf. 320-075

« Un tremplin pour l'installation en maraîchage »

ENTRAID'

Le Conseil départemental des Landes et d'autres acteurs agricoles du département ont mis en place des outils d'accompagnement à l'installation en maraîchage bio (couveuses, espaces tests, etc.). La Cuma Maraîchage 40 abrite l'ensemble des équipements et matériels mis à disposition pour ces espaces tests. La présidente de la Cuma, maraîchère bio sur 5 ha, témoigne de l'intérêt de cet accompagnement, mis en place depuis 5 ans. La mise à disposition de matériels variés par la Cuma permet aux maraîchers de les tester, notamment pour le paillage et le désherbage. Selon la présidente, le frein principal au fonctionnement de la Cuma est le manque d'échanges et de temps collectifs entre maraîchers.

ENTRAID' N° 479, 01/10/2024, p. 46 (1)

réf. 320-009

Production Végétale Petits Fruits

Dossier : Petits fruits : Faire face au dérèglement climatique

COISNE Marion / FURET Arnaud

Les cultures de petits fruits bio (fraises, framboises, myrtilles, etc.) sont particulièrement sensibles au changement climatique et au développement de nouveaux ravageurs, notamment *Drosophila suzukii*. Céline Le Gardien, technicienne animatrice petits fruits au Gabbanjou, et Florence Assezat, responsable technique au GIE Fruits Rouges des Monts du Velay, analysent les impacts du changement climatique sur ces productions et proposent des pistes d'adaptation. L'usage de voiles d'hivernage, voire de bougies, permet de lutter contre les gels tardifs. Contre les coups de chaud, le paillage du sol ou des voiles d'ombrage peuvent rafraîchir les cultures. Face à *D. suzukii*, la prophylaxie et l'utilisation de filets sont les solutions les plus usuelles. Le CTIFL a testé d'autres méthodes de lutte contre *D. suzukii* : des bâches au sol, dans le cadre du projet Stratos ; des lâchers de parasitoïdes *Ganaspis*... Le Partenariat européen pour l'innovation (PEI) Cassis a pour objectif de rechercher des variétés de cassis mieux adaptées au changement climatique et de travailler sur l'irrigation. En Suisse, sur culture de fraises, l'institut Agroscope a étudié l'impact de bandes fleuries comme moyen de lutte contre la punaise *Lygus* sp.. Virginie Dekumbis, d'Agroscope, explique également que l'utilisation du champignon *Beauveria bassiana* est efficace contre les thrips. Le GIEE Petits fruits « Fruits en Terre », dans le Rhône et dans la Loire, cherche à produire, directement en terre, des plants de framboises pour les adapter, au mieux, aux conditions pédo-climatiques locales. Magalie Léon-Chapoux,

de l'Association des producteurs de myrtilles de France, observe une forte sensibilité des myrtilles au changement climatique (gel tardif, fortes chaleurs, développement de D. Suzuki, etc.). Le projet Filfrui étudie des solutions d'adaptation. Pour l'instant, la prophylaxie reste le meilleur moyen de gérer les pathogènes et les ravageurs, dont les cochenilles.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 24-33 (10)

réf. 320-020

Petits fruits : Des pistes pour être plus efficient

BARGAIN Véronique

Basé en Maine-et-Loire, le GABBAjou explique que la demande en petits fruits bio augmente en France (+ 22% par an entre 2016 et 2021). En Pays de la Loire, un groupe de producteurs bio a construit un outil d'évaluation du temps dédié à chaque petit fruit bio (production, récolte, logistique, commercialisation), ramené au chiffre d'affaires. La libre cueillette est une piste de réduction du temps de travail en conservant le chiffre d'affaires. La mise en place de bâches sous les framboisiers permet de mieux gérer l'enherbement et la température du sol. La plantation des fraisiers en monorang réduit le temps de travail à la récolte. Au Jardin de Marion, en Loire-Atlantique, les petits fruits bio, produits sur 0.5 ha, sont principalement récoltés en libre cueillette.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 455, 01/12/2024, p. 36-37 (2)

réf. 320-034

Production Végétale Plantes Aromatiques et Médicinales

Technique maraîchage : La transformation des plantes : une opportunité pour se diversifier !

JESTIN-FAGON Malo

En maraîchage, la transformation des plantes, en particulier des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), est un bon moyen de diversifier les produits et leurs débouchés. Au niveau réglementaire, les plantes avec des propriétés pharmaceutiques ne peuvent être vendues que par des pharmaciens, exceptée une liste de 148 plantes (voir le décret 2008/841). Les huiles essentielles sont également soumises à un cadre restrictif strict. La transformation des plantes peut prendre de multiples formes : sirop, confiture, vinaigre, pesto, etc. La récolte des plantes est une étape clé pour obtenir un produit de qualité : outils propres pour éviter les contaminations et plantes transportées dans des contenants aérés (panier en osier, sac en toile) pour éviter la fermentation. Lors de la transformation, plusieurs stratégies existent pour garantir la conservation du produit, en inhibant le développement des microorganismes : produit sucré (taux de sucre supérieur à 55 %) ; conserve stérilisée (traitement thermique supérieur à 100°C) ; produit acide (pH inférieur à 4,5) et pasteurisé (traitement thermique supérieur à 65°C) ; produit à l'huile (teneur en eau inférieure à 0.85) ; etc. Lors des différentes étapes de transformation, tous les paramètres pertinents (pH, taux de sucre, température, etc.) doivent être suivis et notés dans un cahier de traçabilité, pour chaque lot produit. En cas de contrôle ou

d'anomalie, cela permettra de remonter à la source du problème. En outre, un Plan de maîtrise sanitaire (PMS) doit être rédigé pour encadrer les protocoles de nettoyage, les règles d'hygiène, la gestion des déchets, etc.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

SYMBIOSE N° 307, 01/01/2025, p. 20-21 (2)

réf. 320-027

Production Végétale Protection Phytosanitaire

Agriculture biologique : Fiches techniques : Les auxiliaires de la vigne

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

En viticulture biologique, un certain nombre d'auxiliaires permettent de réguler les ravageurs. Cette fiche présente 8 auxiliaires de la vigne : physiologie, cycle de vie, proies et conditions d'hivernation. Les coccinelles et leurs larves se nourrissent de cochenilles et d'autres larves ; il en existe généralement une quinzaine d'espèces dans les vignes. Attention néanmoins aux coccinelles asiatiques, qui sont des espèces invasives. Les typhlodromes sont des acariens de petite taille (0,5 mm), prédateurs d'autres acariens et des thrips ; les femelles hivernent sous les écorces. Les chrysopes, et en particulier leurs larves, sont de redoutables prédatrices polyvalentes (pucerons, acariens, chenilles, etc.) ; les adultes hivernent sous les écorces. Les forficules sont des insectes marcheurs, qui se déplacent la nuit pour se nourrir de pucerons, de chenilles et de petits escargots ; ils hibernent en s'enfouissant dans le sol. Les carabes sont des coléoptères aux élytres souvent striées ; les adultes et leurs larves se nourrissent de limaces et d'escargots ; les adultes hibernent dans les haies et les œufs sont pondus directement dans le sol. Les punaises prédatrices, reconnaissables à leur tête allongée et à la forme triangulaire sur leur thorax, se nourrissent d'acariens et de pucerons ; leur présence est fortement liée à la proximité de haies et de lisières forestières. Les araignées prédatrices représentent de très nombreuses espèces, certaines se nourrissent notamment de cochenilles et/ou de cicadelles ; les œufs sont pondus dans des cocons de soie, qui éclosent au printemps suivant. Les parasitoïdes pondent directement dans les ravageurs ; la plupart sont de la famille des guêpes ou des mouches.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212659

2024, 6 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 320-007

Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection : Pêchers et nectarines bio

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Les Chambres d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes ont rédigé un guide de protection des vergers de pêchers et de nectarines biologiques. Pour chaque période de la saison, le guide propose un ou plusieurs moyens de lutte contre les ravageurs et les maladies identifiés. Ces solutions peuvent être des méthodes de prophylaxie, des piégeages, des traitements, etc. Dans

ce dernier cas, le guide détaille les doses homologuées, les intervalles entre les traitements ou encore le délai avant récolte.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=213110

2024, 16 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 320-008

Agriculture biologique : Fiches techniques : Le soufre en viticulture biologique

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

En viticulture biologique, le soufre est principalement utilisé pour lutter contre l'oïdium. Son efficacité est augmentée en conditions chaudes et sèches. Il agit à plusieurs niveaux contre le champignon : inhibition de la germination des spores, ralentissement de la croissance du mycélium et destruction des fructifications. Le soufre peut être utilisé sous forme mouillable, dilué dans de l'eau ; c'est la méthode la plus simple et qui ne nécessite pas de matériel spécifique. Le soufre en poudre est diffusé à l'aide d'une poudreuse, son action, plus directe, est particulièrement efficace en curatif ; néanmoins, le soufre en poudre est plus facilement lessivable et a une action moins longue sur la durée. En général, le premier passage est effectué au stade 10-12 feuilles de la vigne. Sur certaines variétés plus sensibles, le premier passage peut être effectué plus tôt. Les doses sont comprises entre 5 et 10 kg/ha de soufre pur. Le renouvellement de la protection est effectué après 10-12 jours. Il est conseillé de respecter scrupuleusement cette période de renouvellement durant la floraison, stade le plus sensible. Sur les parcelles les plus sensibles ou en cas d'attaque avérée d'oïdium, un passage de soufre en poudre peut être intercalé entre deux passages de soufre mouillé. Au moment de la fermeture de la grappe, la protection peut être arrêtée sur les parcelles sans oïdium. En revanche, au-delà de 10% de grappes ayant des baies oïdiées, il faut maintenir la protection jusqu'à la véraison. Par ailleurs, le soufre est également utilisé en protection contre l'excoriose, l'érinose et l'acariose.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=212660

2024, 4 p., éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

réf. 320-006

La deadline approche : Quel avenir pour le cuivre ?

COISNE Marion

Le 5 décembre 2024, s'est tenue, au Parlement européen, une conférence sur le cuivre en viticulture, alors que la date de fin d'autorisation de la substance active, prévue pour fin 2025, approche. Le discours de la Commission européenne a été jugé plutôt rassurant par les participants. Cette journée a été l'occasion de présenter les résultats d'une étude, réalisée par le cabinet HFFA Research, sur les impacts en cas de non-réautorisation du cuivre. Les baisses de rendements en bio ont été évaluées à 50 %, et à 14 % en conventionnel. Face à ce constat, les acteurs des filières restent confiants et ont noté l'écoute attentive de la Commission européenne. Si, dans un contexte d'aléas climatiques récurrents, ils espèrent une réhomologation du cuivre aux doses autorisées à ce jour, soit 4 kg/ha/an et un lissage possible avec un maximum de 28 kg/ha pour 7 ans, tous ont rappelé l'importance de poursuivre les travaux sur des alternatives et sur l'impact du cuivre sur les sols.

Echalote : Le vinaigre efficace contre la fusariose

LASNIER Adrien

En Bretagne, dans le cadre du projet Vinaigrette, les stations expérimentales Caté et Terre d'essais, ainsi que la Chambre d'agriculture ont testé l'efficacité du trempage des échalotes dans une solution chaude (42°C) de vinaigre à 2%. Ce trempage a permis de limiter l'impact de la fusariose, sur la variété sensible Longor et la variété Molène. Le projet n'est pas spécifiquement bio, mais certaines parcelles étaient menées en bio.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 452, 01/09/2024, p. 22-23 (2)

réf. 320-121

Kiwi : Le BIK s'attaque à la punaise

DUBON Guy

Le Bureau national interprofessionnel du kiwi (BIK) a participé au projet Polcka, en partenariat avec Invenio, le Grab, le Cvetmo et Koppert, entre 2021 et 2023. Ce projet visait à contrôler la punaise diabolique, dont les dégâts sur kiwis peuvent atteindre 35% de la production, avec des solutions de lutte alternatives. L'étude de la punaise a permis de déterminer précisément sa période de ponte. En revanche, l'étude n'a pas été concluante pour les plantes répulsives testées. En 2024, le BIK cherchait de nouveaux parasitoïdes contre la punaise.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 455, 01/12/2024, p. 46-47 (2)

réf. 320-128

Légumes sous abri : La fonction Cosynus contre les pucerons

ZAMBUJO Céline

Le projet Dephy Expé Cosynus a pour objectif de réduire les traitements dans les cultures de maraîchage sous abris en favorisant le contrôle des ravageurs par les auxiliaires. Des essais ont été menés sur trois sites, dont le GRAB (site bio). Les infrastructures agroécologiques testées (bandes fleuries, plantes relais, enherbement, etc.) ont notamment permis de stabiliser les populations d'auxiliaires lâchés (parasitoïdes, coccinelles, etc.), ce qui a permis de mieux contrôler les pucerons, sur aubergines et sur concombres.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 454, 01/11/2024, p. 30-31 (2)

réf. 320-124

Production Végétale Sol

Fertilité du sol : Pour toujours chercher à la booster

ROSE Frédérique

Importance et rôle de la matière organique, modélisation de l'évolution du taux de carbone du sol, expérimentations sur le biochar... Les conférences régionales viticulture bio Occitanie du mois d'octobre 2024 ont abordé ces notions, permettant de redonner de la fertilité au sol. Quelques résultats sont présentés dans cet article. Les liens entre teneur en matière organique et capacité de rétention en eau d'un sol ont été abordés, de même que le lien entre rendement et teneur en carbone du sol. Le biochar, obtenu par pyrolyse de matières organiques et utilisé comme amendement riche en matière organique, a fait l'objet de plusieurs expérimentations en viticulture. Si les apports de biochar n'ont pas permis une augmentation des rendements, une amélioration est cependant visible sur l'état hydrique des sols (humidité, infiltration et rétention en eau).

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 18-20 (3)

réf. 320-084

Le Haney test donne une vue globale de la santé du sol

DELBECQUE Xavier

Le « Haney test » permet d'évaluer la qualité des sols agricoles. Un échantillon est prélevé sur les 20 premiers cm du sol et envoyé en laboratoire (exclusivement aux Etats-Unis). L'analyse complète comprend une évaluation de l'activité biologique du sol (mesure du dégagement de CO₂), une estimation des minéraux biodisponibles pour les plantes et une mesure du carbone et de l'azote labiles. Le test coûte 40€, mais il faut ajouter 60€ de frais de transport.

REUSSIR VIGNE N° 322, 01/11/2024, p. 18-19 (2)

réf. 320-122

SEFerSol : Stratégies innovantes d'Entretien de la Fertilité du Sol en maraîchage biologique

LANGARD Elie / BARBOT Christophe / BOGDANOK Maryna / ET AL.

Le projet SEFerSol, en maraîchage biologique, étudie deux systèmes de culture innovants, au sein de l'exploitation de l'EPLFPA de Pflixbourg, dans le Haut-Rhin. Un système basé sur la maximisation des engrais verts, sans fertilisation organique, et un système avec un sol très peu travaillé et couvert en permanence ont été comparés à un système de référence. Les résultats montrent une amélioration de l'autonomie et de la qualité de l'eau pour le premier système et une amélioration de la fertilité des sols et de la gestion des adventices, mais une baisse de la qualité de l'eau et de l'autonomie pour le deuxième.

<https://hal.inrae.fr/hal-04827630v1>

REVUE INNOVATIONS AGRONOMIQUES N° Volume 98, 01/12/2024, p. 125-140 (16)

réf. 320-118

Production Végétale Viticulture

Dossier : Diversification : Un autre avenir pour vos raisins

DELBECQUE Xavier / GERBOD Catherine / DE NADAILLAC Clara

En viticulture, il est possible de diversifier ses productions, au-delà du vin : vinaigre, jus de raisin, huile de pépins, etc., ainsi que des produits plus innovants tels que vins désalcoolisés, verjus, vières, etc. Au domaine bio Château de la Viaudière, dans le Maine-et-Loire, le jus de raisin représente 10% des ventes. Également dans le Maine-et-Loire, le domaine bio Mosse produit du vermouth, un vin aromatisé et fortifié à l'eau de vie. Les Vignobles Ducourt, en bio, en Gironde, produisent du Blanc Limé, une boisson mélangeant vin et soda. Le domaine bio Villa Noria, dans l'Hérault, produit une gamme de kombuchas à base de raisin.

REUSSIR VIGNE N° 322, 01/11/2024, p. 34-41 (8)

réf. 320-123

Lutte contre le mildiou : La filière et la recherche se mobilisent fortement ; Sur le terrain, face au mildiou : Augmenter les cadences et être réactif

ROSE Frédérique

En 2024, la pression de mildiou, bête noire de la filière viticole, a été très forte sur les vignobles français, en bio mais aussi en conventionnel. Les meilleures pratiques à adopter, bien qu'elles soient connues - et rappelées brièvement dans cet article -, ne suffisent pas toujours. La filière est extrêmement mobilisée pour avancer sur le sujet, de même que le monde de la recherche. L'UMT Seven travaille notamment sur la détection de la sporée aérienne, via la capture de spores, en vue de mieux prévoir les épidémies. La start-up DacADN propose, sur le même modèle, un outil opérationnel de mesure de spores dédié au terrain. La chaire Alexis Millardet, quant à elle, recherche de nouveaux moyens de lutte visant à rompre le cycle sexué du pathogène. Le projet ANR VITAE cherche à identifier des combinaisons de micro-organismes à même de renforcer la protection de la vigne. Dans le cadre du projet Profil, l'idée est de retirer les feuilles des vignes après les vendanges. En Dordogne et en Gironde, deux vigneron reviennent sur cette année 2024 et sur les moyens qu'ils ont mis en œuvre pour limiter l'impact du mildiou.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 37-43 (7)

réf. 320-087

Matériels et intrants - Vu à Vinitech-Sifel

VITISBIO

Cet article propose un panel de matériels et d'intrants spécifiques à la viticulture présentés lors du salon Vinitech-Sifel de 2024 : - le pulvérisateur à panneaux récupérateurs Katch de l'entreprise Berthoud ; - l'œuf en porcelaine et la cuve de vinification en grès de Biopythos ; - le fût 47.07, 100 % local, de Cadus Tonnellerie, en Bourgogne ; - le gyrobroyeur combinable à différents outils et le semoir direct avec simple ou double trémie de Clemens ; - les plants de vigne bio des Pépinières Velletaz ; - le broyeur avec décharge latérale KK de Perfect ; - Sem, le semoir direct anti-bourrage adapté aux couverts haute densité de Roll'n'Sem ; - Sentia,

l'analyseur de vin portatif d'Universal Biosensors ; - Herbalex, le broyeur à marteau pour vigne étroite de Souslikoff ; - l'analyse de la biodiversité bactérienne des sols par séquençage d'ADN à très haute résolution de Starfish Biosciences ; - Tellurie, l'amphore en granite de V&T Amphores.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 51-53 (3)

réf. 320-090

Parcours de vignerons : Domaine des Quarres : Cédric Aubert et Véronique Gourdon : Viticulture en permaculture ; Famille Ortola : Hélène et Nelson Ortola : C'est une question d'équilibre

COISNE Marion / FURET Arnaud

Les deux parcours de vignerons présentés ici, l'un en Maine-et-Loire, l'autre dans l'Aude, mettent l'accent sur les démarches mises en œuvre par ces deux domaines pour préserver, d'une part, l'écosystème local et, d'autre part, la vie du sol. Le Domaine de Quarres, en bio depuis 2025, dans les Coteaux du Layon, applique les principes de la permaculture et de l'hydrologie régénérative. Les vignes, cultivées en terrasses et de manière à favoriser la régulation naturelle de l'écosystème, sont dédiées notamment à la production de vins liquoreux. Dans l'Aude, la famille Ortola conduit cinq domaines viticoles, certifiés en agriculture biologique et en biodynamie. A la recherche permanente d'un juste équilibre, le soin apporté au sol et à sa vie biologique est au cœur du système.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 22-31 (10)

réf. 320-085

Vinitech-Sifel : Chercher à rebondir

ROSE Frédérique

La 24ème édition du salon Vinitech-Sifel a accueilli, du côté de Bordeaux, 37 000 visiteurs, en 2024. Dans un contexte économique difficile, les inquiétudes sont vives, mais des initiatives intéressantes émergent. Pour le président des Vignerons bio Nouvelle-Aquitaine, si les aides d'urgence de l'État ont permis de soulager momentanément la trésorerie des viticulteurs, elles ne permettent pas une amélioration structurelle des entreprises, comme le pourraient des aides sur la commercialisation. En bio, les coûts de production d'une bouteille se sont élevés à 3,94 €, dont 19 % liés à la commercialisation, contre 3,33 € en conventionnel (coûts pour des domaines représentatifs du bassin viticole de Bordeaux et Bordeaux supérieur). Du côté des rendements de 2023, en Nouvelle-Aquitaine, les vignerons bio ont produit, en moyenne, 31 hL/ha, contre 32,6 hL pour leurs homologues en conventionnel.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 11-13 (3)

réf. 320-082

Recherche et Système Spécifique Agriculture Biodynamique

Les Actes du Colloque : L'élevage au coeur de la biodynamie

BECKER René / COZON Stéphane / DUCROUX Roland / ET AL.

Ce document recense les contributions du Colloque « L'élevage au coeur de la biodynamie », qui s'est tenu du 16 au 18 février 2024 à la Ferme de la Mhotte, à Saint-Menoux, dans l'Allier (03). Y figurent notamment des témoignages, ainsi que la présentation et le compte-rendu de 6 ateliers participatifs faisant le point sur les pratiques biodynamiques en élevage.

<https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/10/Actes-du-colloque-Lelevage-au-coeur-de-la-biodynamie-2024.pdf>

2024, 44 p., éd. ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE

réf. 320-047

Calendrier biodynamique 2025

BAUDOIN Gauthier / DAVID Guy / DREYFUS Laurent / ET AL.

Ce calendrier, fruit de plus de soixante années de recherche de l'Institut de Maria Thun, connaît, depuis une quinzaine d'années, de nombreuses évolutions proposées par le Mouvement de l'agriculture biodynamique français. Ce calendrier biodynamique concerne les semis, ainsi que les travaux de jardinage, d'agriculture, d'apiculture, de sylviculture et de viticulture. Le calendrier biodynamique 2025 propose : - des indications pratiques pour les travaux de la terre au jour le jour et au fil des saisons ; - des conseils pour appliquer la biodynamie au jardin ou sur la ferme ; - une présentation détaillée des rythmes cosmiques et de leur influence sur le monde végétal et sur la météorologie ; - une description illustrée et précise, mois par mois, de la course des planètes dans le zodiaque et des principaux phénomènes astronomiques ; - des tendances météorologiques en lien avec ces phénomènes.

2024, 128 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

réf. 320-056

Conférence : Biodynamie : une viticulture de l'avenir ?

ROSE Frédérique

Lors d'une conférence au salon Vinitech-Sifel de 2024, Lionel Ranjard d'Inrae, Pierre-Henri Cosyns et Aurélie Carreau, vigneron, et Thierry Tricot du MABD ont témoigné sur les plus-values des pratiques biodynamiques : qualité des sols, résilience et durabilité des systèmes, amplification de l'effet terroir... Cet article revient sur les échanges de cette conférence. Concernant la qualité des sols, le projet Ecovitisol évalue les liens entre qualité microbiologique des sols et modes de production. 49 % des sols en biodynamie évalués sont de bonne qualité, contre 42 % des sols bio et 29 % des sols conventionnels. Toutefois, les pratiques agronomiques mises en œuvre jouent aussi un rôle important. Généralement, chercheurs et vigneron observent, sur le terrain, une meilleure résilience des sols et de la vigne en biodynamie face aux aléas, notamment climatiques.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 44-46 (3)

réf. 320-088

Gestes de base : Polyculture-élevage en biodynamie, au fil des saisons

3 : Automne

BOUTTEAUD Louis

A la ferme biodynamique des Sens (Charente-Maritime), durant l'automne, Louis Boutteaud applique de la silice de corne sur ses plantes aromatiques pérennes, afin de compenser la baisse de luminosité et de préparer les plantes au froid de l'hiver. Il protège également ses sols en semant des couverts végétaux diversifiés et applique de la bouse de corne à 100 g/ha pour accompagner leur développement. Pour les parcelles inondées en hiver, il est préférable d'aérer le sol avant la saison hivernale avec des outils à dents, au lieu de passer par l'implantation de couverts, toujours en ajoutant de la bouse de corne qui a un effet positif sur la structuration du sol. A l'approche de novembre, les premières céréales sont semées. Louis Boutteaud privilégie des variétés anciennes qui réagissent mieux à l'application de préparations biodynamiques. Les semences sont enrobées d'un mélange de Maria Thun (dynamisé 20 minutes), de mélasse et d'huiles essentielles, ce qui permet d'accélérer la germination des graines et de les protéger contre le développement de maladies. Des pulvérisations de bouse de corne sont systématiquement appliquées l'après-midi ou en début de soirée, après le semis.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 6-7 (2)

réf. 320-049

Du grain aux pâtes, une ferme diversifiée et robuste

CORNU Soazig

Au GAEC des Co'pains (Vosges), en biodynamie, les trois associés se partagent les différentes activités de la ferme : élevage de poules pondeuses, production et transformation de céréales en pain et en pâtes. Le pain est confectionné deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, avec jusqu'à 70 kg de pain par fournée. Les pâtes sont fabriquées les jours sans pain. La ferme est située sur le bassin versant de Vittel et est donc soumise à un cahier des charges pour garantir la qualité de la ressource en eau. Les cultures de la ferme sont variées et les rotations s'effectuent sur des cycles de huit ans, afin de ne pas revenir trop souvent sur une parcelle avec une même culture et d'entretenir la fertilité des sols. Les semis reçoivent une application de bouse de corne et certaines cultures reçoivent trois préparations de silice de corne, dans le but de permettre aux plantes de mieux résister à la verse. Depuis deux ans, les associés achètent des poussins d'un jour non ébecqués, au lieu de poules prêtes à pondre ébecquées. 50 % de l'alimentation des poules est produite sur place.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 10-14 (5)

réf. 320-051

A la rencontre de biodynamistes wallons

HAAS Marion / COZON Stéphane

Cet article présente plusieurs fermes biodynamiques situées en Wallonie : Le Moulin et la ferme Baré, la ferme au Vivier, la ferme Ponts du Ciel et la ferme de Jambjoûle. Une présentation est également réalisée sur l'association Mouvement de Culture bio-dynamique de Wallonie, fédérée au MABD. L'article décrit les engagements des paysans, ainsi que le mode de fonctionnement et les activités des fermes. La transmission d'exploitation est un sujet partagé

par ces différentes fermes qui ont connu, pour certaines, une transmission récente, ou dont l'actuel propriétaire envisage de passer la main.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 18-23 (6)

réf. 320-053

Aux sources de la biodynamie : Les pionnier·ères de la biodynamie - 6 : Les vies de Richard Hédiger

DODRIMONT Antoine

Richard Hédiger, pionnier de la biodynamie, a participé à la fondation de la première association française de culture biodynamique en 1956, avant de créer l'institution Le Béal. Cette institution - dont l'agriculture biodynamique et les soins thérapeutiques pour les adultes handicapés constituent les activités principales - fait partie du mouvement Camphill (communautés d'accueil et d'intégration sociale de personnes handicapées) et est toujours en activité aujourd'hui.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIODYNAMIS N° 127, 01/09/2024, p. 30-31 (2)

réf. 320-054

Recherche et Système Spécifique Agroforesterie

Auvergne-Rhône-Alpes : Des vergers agroforestiers étudiés à la loupe

SABOT Sophie

Le projet Arbriss'eau étudie les performances de systèmes agroforestiers fruitiers. Sur la plateforme TAB (Techniques Alternatives et Biologiques), dans la Drôme, des essais d'associations fruitières sont menés en bio. Sur un ha, des pêchers et des amandiers sont associés à des grandes cultures. Une autre parcelle de 1 ha comprend des abricotiers, des pistachiers, des grenadiers, des oliviers et des châtaigniers. Les interactions entre les espèces (ombrage, coupe-vent, etc.) sont évaluées par le CTIFL et la Sefra, notamment dans l'optique de réduire les besoins en eau.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N° 455, 01/12/2024, p. 26-27 (2)

réf. 320-033

Guide de préconisations de gestion durable des haies : Partie 1 - A l'échelle de l'arbre

RESEAU HAIES FRANCE

La Partie 1 du Guide, « A l'échelle de l'Arbre », est composée de quatre chapitres, centrés sur les différentes techniques de taille adaptées : à la cépée (d'arbres et d'arbustes), au haut jet

(jeune, adulte et à prélever), au têtard (en cycle régulier, avec abandon de coupe et jeune arbre) et à l'émonde. La Partie 2 du Guide, « A l'échelle de la haie », reste à paraître.

https://reseauhaies.fr/wp-content/uploads/2023/05/Guide-de-preconisation-de-gestion-durable-des-haies_partie-1_numerique.pdf

2025, 63 p., éd. RESEAU HAIES FRANCE

réf. 320-041

Des ressources naturelles pour les porcs en plein air

ALIBERT Laurent

Le projet AgroforesTrueie étudie l'intérêt de l'agroforesterie pour l'élevage de porcs en plein air. L'Ifip a analysé les valeurs nutritionnelles des châtaignes et des glands de chêne. Les glands et les châtaignes sont riches en amidon (42%) et en fibres (environ 12%), mais assez pauvres en protéines. Les châtaignes sont un peu plus riches en lysine et en thréonine et les châtaigniers produisent plus de volume que les chênes. Ces analyses pourraient permettre d'adapter précisément les apports alimentaires des porcs de plein air.

REUSSIR PORC N° 321, 01/09/2024, p. 40 (1)

réf. 320-120

Recherche et Système Spécifique Biotechnologies

Avis et Rapport de l'Anses : Risques et enjeux socio-économiques liés aux plantes NTG

ANSES

L'Anses a délivré son avis et son rapport d'expertise collective sur les méthodes d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux et des enjeux socio-économiques liés aux plantes NTG (nouvelles techniques génomiques). Sont identifiés les applications de NTG risquant de mener à des variétés commerciales ; les risques liés à l'utilisation de plantes obtenues à partir d'une mutagenèse dirigée par le système CRISPR-Cas ; ainsi que les filières qui pourraient être concernées par les plantes et les produits issus de NTG.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/BIORISK2021SA0019Ra.pdf>

2024, 324 p., éd. ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

réf. 320-044

Recherche et Système Spécifique Recherche

Alignment between greenhouse gas emissions reduction and adherence the EAT-Lancet diet: A modelling study based on the NutriNet-Santé cohort

Concordance entre la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adhésion au régime EAT-Lancet : Une modélisation basée sur la cohorte NutriNet-Santé

KESSE-GUYOT Emmanuelle / BAUDRY Julia / TOUVIER Mathilde / ET AL.

Le régime alimentaire de référence EAT-Lancet promeut une alimentation saine qui respecte les limites de la planète. Cette étude analyse le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (eGES) par l'optimisation du régime alimentaire, et teste la concordance entre la réduction des eGES et le score EAT-Lancet. L'étude a utilisé les données de 29 413 participants à NutriNet-Santé, pour modéliser les régimes alimentaires français et évaluer leur impact sur l'environnement, la nutrition, l'économie et la santé. L'étude a notamment permis d'estimer les fréquences de consommation de produits bio. L'impact environnemental et la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires ont été évalués grâce, respectivement, à la base de données Dialecte et au Programme National Nutrition-Santé 2 (PNNS-2). Lors des essais de minimisation des eGES sous des contraintes strictes de nutrition et d'acceptabilité, il a été possible de réduire les eGES de 67 % (de 4,34 kg eqCO₂/jour dans le régime moyen de la cohorte à 1,45 kg eqCO₂/jour dans le régime modélisé) tout en améliorant le score EAT de 103 %, avec 91 % d'aliments biologiques. En modélisant des contraintes moins strictes sur la biodisponibilité du fer et du zinc, le score EAT a été maximisé (+141 %), avec une réduction de 75 % des eGES (1,09 kg eqCO₂/jour), avec une occupation des sols diminuée de 57 % par rapport à la valeur observée et avec 94 % d'aliments biologiques. Il existe une certaine concordance entre le degré d'adhésion au régime EAT-Lancet et la réduction des eGES, mais d'autres régimes peuvent également conduire à une forte réduction des eGES, en nécessitant toutefois un remaniement en profondeur des régimes alimentaires qui doit être associé à des changements dans d'autres domaines de la chaîne alimentaire.

<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2024.175470>

SCIENCE OF THE TOTAL ENVIRONMENT N° Volume 951, 15/11/2024, p. 1-10 (10)

réf. 320-010

How closely do ecosystem services and life cycle assessment frameworks concur when evaluating contrasting animal-production systems with ruminant or monogastric species?

Dans quelle mesure les résultats calculés pour les services écosystémiques et par les analyses de cycle de vie concordent-ils lors de l'évaluation de systèmes d'élevage variés avec des espèces de ruminants ou de monogastriques ?

JOLY Frederic / ROCHE Philip / FOSSEY Maxime / ET AL.

Très souvent utilisées ces dernières années pour évaluer les systèmes agroalimentaires, les méthodes par analyse du cycle de vie (ACV) montrent que les produits issus de ruminants ont des impacts plus élevés (par kg de protéines) que les produits issus de monogastriques. Inversement, les évaluations de services écosystémiques, moins souvent utilisées, sont susceptibles de mieux classer les systèmes de ruminants que les systèmes de monogastriques, notamment grâce aux services rendus par les prairies. Dans cette étude (France et Belgique),

les deux méthodes ont été appliquées à 12 systèmes d'élevage viande, comprenant soit des ruminants (bovins et ovins), soit des monogastriques (porcs et volailles). Parmi les 12 élevages, 4 étaient conduits en bio. Deux unités fonctionnelles d'évaluation ont été utilisées : par kg de protéines comestibles pour l'homme (PCH) et par m²/an de terres occupées. L'ACV montre que les systèmes de ruminants avaient des impacts environnementaux plus élevés que les systèmes de monogastriques par kg de PCH ; par exemple, pour les ruminants et les monogastriques, les émissions moyennes de gaz à effet de serre (GES) étaient respectivement de 280 et de 32 kg de CO₂-éq. La tendance était inverse pour les impacts par m²/an, avec, par exemple, des émissions moyennes de GES de 0,50, contre 0,57 kg CO₂-eq. Concernant l'évaluation des services écosystémiques, l'étude a montré que les systèmes de ruminants avaient une plus grande capacité à fournir des services écosystémiques régulateurs que les systèmes de monogastriques, avec des scores moyens de 2,4 et de 1,2 respectivement, en raison des multiples types de prairies dans les systèmes de ruminants.

<https://doi.org/10.1016/j.animal.2024.101368>

ANIMAL N° Vol. 18, n° 12, 01/12/2024, p. 1-11 (11)

réf. 320-092

Modèles agricoles : Une dégradation du débat public à travers les médias

PÉAN Valérie

Des chercheurs d'INRAE ont conduit une étude, de 2017 à 2020, sur le traitement médiatique de la coexistence des diverses formes d'agriculture en France, à travers l'analyse d'un millier d'articles de presse « classique » (presse généraliste, locale, articles en ligne, blogs...). Cet article-interview donne la parole aux chercheurs à l'origine de ce travail, sur les principales conclusions qu'ils en tirent. Parmi elles, ils mettent en avant une conflictualité croissante avec une opposition nette entre les « tenants de l'agriculture conventionnelle et ceux relevant du champ d'environnementalisme ou de l'alternatif », d'où un débat public à la teneur de plus en plus négative et binaire, l'observation de la mise en place d'une défense plus active du modèle dominant, l'analyse montrant aussi la capacité de la profession agricole majoritaire à peser sur les décisions de politique publique, fait encore vérifié aujourd'hui, 4 à 5 ans après l'étude, comme le montrent le recul français en matière de réduction des pesticides et la régression des ambitions de la PAC en matière environnementale.

https://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/sesame_n16-nov-2024-mission_agrobiosciences_inrae_web.pdf

SÉSAME N° 16, 01/12/2024, p. 16-19 (4)

réf. 320-099

Recherche et Système Spécifique Ressources Génétiques

Note technique : Egrenage et conservation des lots de semences

MAISON DE LA SEMENCE PAYSANNE D'AGROBIO PÉRIGORD

Cette note technique est destinée aux producteurs de semences (variétés population) de la Maison de la semence paysanne d'Agrobio Périgord. Elle explique comment sécher les épis de maïs (filets, crib ou étalés sur des claies), les conserver (humidité inférieure à 15%), les égrener (tests pour vérifier les réglages de la machine) et les trier (tarares ou nettoyeurs-séparateurs). Il faut ensuite stocker les semences dans un endroit frais, sec et aéré, puis effectuer des tests de germination avant le semis.

https://agrobioperigord.fr/upload/biodiv/Note%20technique_sechage_egrenage_triage.pdf

2024, 3 p., éd. AGROBIO PÉRIGORD

réf. 320-071

Variétés exemptes de fusion cellulaire pour la culture maraîchère

MARTINA Barbi / BERNHOLT Hannah / BLANC Cécile / ET AL.

Dans les années 1970, des sélectionneurs ont transféré la stérilité mâle cytoplasmique (CMS) par fusion cellulaire aux brassicacées et aux chicorées. L'utilisation de variétés au pollen stérile, obtenues par fusion cellulaire, est controversée en agriculture biologique. Les associations d'agriculture biologique en Allemagne, Autriche, France (surtout en Bretagne) et en Suisse rejettent cette technique de sélection et de multiplication. Ce document recense toutes les variétés disponibles de choux, de navets, d'endives, de chicorées et de persil racine exemptes de fusion cellulaire. Cette liste est contraignante pour les producteurs de Bioland, Naturland, Demeter, Bio Austria, FNAB, Bio Cohérence et BioBreizh.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1672-varietes-sans-fc.pdf>

2024, 14 p., éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique) / BIOLAND BERATUNG GMBH

réf. 320-042

Vie Professionnelle Annuaire

Annuaire des fournisseurs : Maraîchage et production végétale - 2023

BIO 46

Cet annuaire, édité par BIO 46, regroupe les coordonnées de fournisseurs du Lot, spécialisés en maraîchage et en production végétale, répertoriés en plusieurs catégories : Pépinières du Lot & limitrophes ; Autres pépinières ; Semences (exclusivement AB, mixtes AB/non AB) ; Fertilisation & amendement ; Agroéquipement & coopératives ; Equipement, matériel, outillage, emballage etc. ; Matériel myciculture ; Protection climatique, météo connectée ; Protection biologique ; Laboratoires d'analyse ; Accompagnement juridique ; Prestation et triage.

2023, 8 p., éd. BIO 46

réf. 320-045

Vie Professionnelle Etranger

Cave Guillod : Cédric Guillod : Apprentissage terre à terre et stratégie d'entreprise de pointe

FURET Arnaud

Benchmark, études de commerce, apprentissage sur le terrain : grâce à ce mélange d'influences, Cédric Guillod a engagé la conversion en bio de son domaine - conversion effective en 2017 -, sur l'AOC Vully, en Suisse. Ce changement de cap a aussi été l'occasion de relancer l'entreprise familiale en perte de vitesse. La région de Vully est connue pour être un territoire à mildiou, que Cédric contrecarre avec 2,5 kg de cuivre/ha/an, en moyenne. Engagé dans des groupements de producteurs, ainsi que dans Bio Suisse et dans IFOAM, Cédric s'intéresse beaucoup aux questions de résilience et, afin d'anticiper le climat suisse de 2050, il est allé à la rencontre de vignerons bordelais. Côté commercialisation, le benchmark lui a permis de se différencier de ses concurrents.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

VITISBIO N° 26, 01/01/2025, p. 32-36 (5)

réf. 320-086

Vie Professionnelle Politique Agricole

Souveraineté alimentaire : Sortir du règne des débats binaires

GILLOT Lucie

Deux membres issus de think tanks différents (Agriculture stratégies et l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales) apportent leurs éclairages sur la question de la souveraineté alimentaire, objet d'un débat devenu binaire entre les tenants d'une « transformation agroécologique et d'une décroissance des systèmes agricoles à tout prix » et ceux prônant « une ferme France forte et qui n'aurait que les mots productivité agricole et maintien des exportations à la bouche ». Ces experts soulignent notamment deux points : I) la souveraineté alimentaire est un enjeu politique qui pose notamment la question de la place accordée ou non aux acteurs non agricoles dans la gouvernance, sachant qu'aujourd'hui, ces derniers n'ont pas vraiment leur mot à dire ; et II) les débats portent, aujourd'hui, surtout sur le maillon amont, alors que la question doit inclure l'ensemble des filières, l'alimentation n'étant pas qu'une question de production de matières brutes. Ils estiment qu'il n'est pas possible d'envisager des transitions vers des agricultures plus vertueuses sans tenir compte des impacts économiques pour les filières. Par ailleurs, tout est interconnecté, comme l'illustre la question de la dépendance en azote. Vouloir, par exemple, relocaliser la production de protéines végétales en Europe ne sera pas possible sans une augmentation des barrières tarifaires pour le soja qui restera sinon trop concurrentiel, d'où une remise en cause du règlement de l'OMC. Par ailleurs, tant que le débat ne permettra pas de prendre en compte, sans polémique, la question de la réduction de la consommation de viande, ou encore l'enjeu de la préservation de la biodiversité, il sera difficile d'avancer. Il faudrait aussi prendre en considération la question du risque et de qui le prend : par exemple, comment prémunir en particulier les producteurs des risques qu'ils prennent en adaptant de nouvelles pratiques.

Vie Professionnelle Réglementation

En direct de l'Inao : Réglementation européenne bio : qui fait quoi ?

LEROY Laurène

Le règlement européen relatif à l'agriculture biologique (2018/848) est entré en vigueur le 1er janvier 2022. L'adoption d'une nouvelle réglementation est un processus sur plusieurs années, qui a débuté en 2012 par une enquête consultative d'experts européens. Un premier texte a été proposé à la Commission européenne, en 2014. Ensuite, ce texte a fait l'objet de discussions et de négociations entre les Etats-membres, à travers la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil européen. Le document a finalement été validé en 2018. En France, l'Inao est responsable de la mise en œuvre de la réglementation européenne. L'Inao pilote 7 commissions dédiées à la bio, composées d'acteurs privés et publics de la bio, qui visent à clarifier et expliciter la réglementation pour pouvoir l'appliquer concrètement. Lorsqu'une commission propose une clarification de la réglementation, elle doit être validée par le Cnab (Comité national de l'agriculture biologique), avant d'être officiellement intégrée au Guide de lecture de l'Inao.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>

BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 22-23 (2)

réf. 320-019

Interview d'Olivier Nasles et Laurène Leroy de l'Inao : « Être à l'écoute et ne pas créer des règles non applicables »

RIVRY Christine

Olivier Nasles est président du Comité national de l'agriculture bio (Cnab) de l'Inao et Laurène Leroy est la responsable du pôle bio de l'Inao. Le Cnab a bien avancé sur la finalisation de l'application du règlement européen 2018/848 en France, notamment à travers la rédaction du Guide de lecture. Certains sujets précis sont en cours de réflexion. L'obligation d'intégrer des légumineuses dans les rotations est finalement indiquée comme une préconisation dans le cas des cultures pérennes (vignes, vergers) et dans certains cas de maraîchage (sous serre). Néanmoins, cette décision du Cnab doit être validée par une modification de la réglementation européenne. Le Cnab appelle également à un allongement des délais de mise en conformité des bâtiments d'élevage, notamment pour la découverte des bâtiments porcins. Le Cnab a milité pour le démarrage du calcul du lissage du cuivre à partir de 2022, et pas dès 2019, ce qui donne plus de temps aux vignerons pour s'adapter au seuil de 28 kg Cu/ha sur 7 ans. Concernant le volet de la réglementation qui impose 100% des semences et des plants en bio, dont l'application est prévue en 2036, le Cnab émet des réserves sur les plants de cultures pérennes. La Commission européenne a donné un avis favorable sur l'intégration de l'agrovoltaïsme en bio, tant que les conditions de culture ou d'élevage ne sont pas modifiées.

Le point avec Ecocert : Nouvelle mise à jour du Guide de lecture de l'Inao

COMBALIE Barbara

Suite au Cnab (Comité national de l'agriculture biologique) de novembre 2024, l'Inao a mis à jour son guide de lecture. Les produits phytopharmaceutiques à base de cuivre sont limités à 4 kg de cuivre par ha, avec un lissage de 28 kg par ha sur une période de 7 ans ; le calcul de la dose cumulée commence à partir du 1er janvier 2022. Au sujet du stockage des intrants bio, ceux-ci doivent être entreposés dans un local dédié ou, au minimum, dans une armoire distincte. Dans le cas des exploitations mixtes, les espaces dédiés aux intrants bio et aux intrants non bio doivent être clairement séparés. Une exploitation conventionnelle peut stocker en sous-traitance des intrants bio, mais l'inverse n'est pas autorisé. Pour favoriser la fertilité des sols, les rotations de cultures bio doivent obligatoirement intégrer des légumineuses ; dans le cas des légumes sous serre et des cultures pérennes, il ne s'agit que d'une recommandation. Pour être utilisable en bio, un mélange de semences fourragères doit être constitué d'au moins 70% de semences bio, complétées éventuellement par des semences conventionnelles non traitées. Un certain nombre de semences conventionnelles non traitées sont interdites, identifiées dans une liste de Semae.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 21 (1)

réf. 320-018

Sans cuivre : 50 % de pertes de rendement bio

COISNE Marion

L'utilisation du cuivre est autorisée jusqu'à fin 2025. Une étude, menée par HFFA Research, montre que l'arrêt de l'utilisation du cuivre pourrait faire baisser les rendements bio de 50% en viticulture, en pommes et en olives. La baisse des rendements de pommes de terre bio serait de 18% et celle des tomates bio de 12%. De fait, il est attendu que l'utilisation en bio du cuivre soit réhomologuée. Au sujet des phosphonates, l'Allemagne a redéposé une demande d'utilisation de ce produit de synthèse auprès de l'Union Européenne ; la France reste opposée à autoriser ce produit en bio.

<https://www.abiodoc.com/article-payant/>
BIOFIL N° 157, 01/01/2025, p. 20 (1)

réf. 320-017

Communication sur l'agriculture biologique

Le 22 mai, l'Agence BIO a célébré les 40 ans du label bio, lors du festival gourmand « C'est bio la France ! », sur le parvis du Groupe Le Monde. Ce festival a aussi été l'occasion de lancer la deuxième vague de la campagne de communication « C'est bio la France ! », présente à la télévision et notamment visible sur le site de l'Agence BIO.

Lors de la journée mondiale de la biodiversité, qui a également eu lieu de 22 mai, la 26ème édition du Printemps Bio a été lancée (jusqu'au 21 juin).

Lien : <https://www.agencebio.org/2025/05/20/cest-bio-la-france-ayons-le-bio-reflexe/>

Source(s) : Agence BIO, mai 2025

Suppression de 15 millions d'euros de fonds alloués à l'Agence BIO

Le ministère de l'Agriculture a annoncé, le 20 mai, à l'Agence BIO, chargée du développement, de la promotion et de la structuration du secteur bio, la suppression des 5 millions d'euros dévolus à sa communication et de 10 millions d'euros de la dotation du fonds Avenir bio (fonds destiné à soutenir des projets de développement de filières biologiques et qui passe de 18 millions d'euros en 2024 à 8,6 millions d'euros pour 2025).

Un budget de 5 millions d'euros par an de 2024 à 2026 avait été alloué à une campagne de communication massive, « C'est bio la France ! ». Le budget 2024 a été dépensé et financera notamment les deux vagues de campagnes publicitaires télévisées prévues en mai et en septembre 2025. Au-delà, l'agence ne sait pas comment elle continuera à promouvoir les aliments issus de l'agriculture biologique.

Par ailleurs, l'Agence BIO reste dans le flou quant à son avenir. Elle a été auditionnée, le 22 mai, au Sénat par la commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat : https://videos.senat.fr/video.5416036_682ed598a8318.agences-de-l-etat-audition-de-l-agence-bio?timecode=2188000.

L'hypothèse d'une fusion avec une autre entité, voire d'une suppression de l'Agence BIO, a plusieurs fois été évoquée parmi les pistes d'économies.

Lien : https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/05/20/le-ministere-de-l-agriculture-va-supprimer-le-budget-de-la-communication-de-l-agence-bio_6607390_3234.html

Source(s) : Le Monde et AFP, 20 mai 2025

Pollution de l'eau : La Commission européenne dépose un recours contre la France

En France, l'alimentation en eau potable est assurée par près de 33 000 captages. Entre 1980 et 2024, 14 300 captages ont été fermés, dont un tiers pour des problèmes de qualité liés aux pollutions par les pesticides ou les nitrates.

Depuis plusieurs années déjà, la Commission européenne sommais la France de prendre les mesures nécessaires afin de se mettre en conformité avec la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Face à la persistance des dépassements des valeurs autorisées pour les nitrates, la Commission a finalement déposé un recours devant la Cour européenne de justice, qui a été rendu public le 22 avril 2025.

Lien : <https://territoiresbio.org/agriculture-biologique-et-ressource-en-eau/pollution-de-leau-par-les-nitrates-la-commission-europeenne-depose-un-recours-contre-la-france/>

Source(s) : FNAB, 25 avril 2025

Changement de présidence à la FNAB

Conformément aux statuts de la FNAB, une nouvelle présidence de quatre ans a commencé le 13 mai. Philippe Camburet passe la main, pour le mandat 2025-2029, à un nouveau binôme présidentiel composé de Loïc Madeline, polyculteur-éleveur bio en Normandie, et d'Olivier Chaloché, producteur bio de céréales, légumes de plein champ et semences dans le Loiret.

Lien : <https://www.fnab.org/changement-de-gouvernance-a-la-fnab-une-nouvelle-feuille-de-route-pour-2025-2029/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 15 mai 2025

Lancement du projet PARiCi en Bio

Grâce au financement du PARSADA, l'ITAB démarre, en 2025, en tant que chef de projet, le projet PARiCi en Bio. Ce projet vise à concevoir des systèmes agricoles biologiques sans cuivre, un produit encore largement utilisé, y compris en agriculture biologique, et repose sur cinq Living-Labs permettant de co-concevoir des solutions adaptées aux réalités locales dans trois filières : vigne, poire et pomme de terre.

Lien : <https://itab.bio/projet/parici-en-bio>

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, 21 mai 2025

Projet VALOV'BIO : Valorisation des veaux en Bio

La FNAB lance le projet CASDAR VALOV'BIO. Face à une situation conjoncturelle dégradée depuis 2022, ce projet vise à développer de nouveaux débouchés rémunérateurs pour les bovins bio. Avec ses partenaires et son réseau, la FNAB ambitionne d'accompagner, sur trois ans, des éleveurs bio dans la mise en place de systèmes innovants pour valoriser les bovins non destinés au renouvellement. 10 groupements de producteurs biologiques sont impliqués dans ce projet, aux côtés de 4 instituts techniques et de recherche : INRAE (site ASTER Mirecourt), l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique), l'Institut de l'Élevage et le FiBL France. L'enseignement agricole, les opérateurs économiques bio et Welfarm, association de protection animale, sont également impliqués.

Pour accompagner des changements sur les fermes, les conseillers se baseront sur l'expérience du CIVAM Bio 53, qui développe, depuis 6 ans, l'élevage sous nourrices, avec des partenariats inédits entre éleveurs laitiers et allaitants.

Lien : <https://www.fnab.org/valorisation-des-veaux-en-bio-la-fnab-lance-un-projet-national/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, 13 mai 2025

Jeu sérieux : Tout un foin !

Tout un foin ! est un jeu de rôles mettant en scène des conflits d'usage entre l'élevage, la conservation de la biodiversité et la préservation d'un patrimoine paysager dans une aire protégée de montagne. Bien qu'inspiré d'un terrain spécifique, ce type de conflit entre enjeux écologiques et sociaux est transposable sur d'autres territoires.

Ce jeu, destiné aux professionnels et aux étudiants du monde agricole et des secteurs de l'environnement, vise à favoriser une réflexion collective pour une gestion concertée des paysages, afin de concilier l'élevage pastoral, la valeur patrimoniale des paysages et la préservation de la biodiversité.

Informations pratiques : Nombre de joueurs : 5 à 14 ; Durée : 2h à 3h ; Jouable en autonomie ; Niveau académique : lycée, Bac+2, Bac+5.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/foin-jeu-roles-dialogue-territorial>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 23 avril 2025

Pesticides et santé : Réaction de Générations Futures au rapport de l'Anses

L'Anses a publié, le 24 avril, son analyse des résultats de l'expertise collective de l'Inserm sur les liens entre l'exposition aux pesticides et la santé humaine (mise à jour en 2021). Générations Futures reprend les quatre alertes majeures et les quinze « signaux validés » préoccupants pour la santé, identifiés par les experts (indépendants et extérieurs à l'Anses) et relevés dans cette analyse. L'association déplore le contenu des recommandations émises par l'Anses, suite à cette analyse, en estimant que leur impact concret reste « très incertain ».

Lien vers le rapport de l'Anses : <https://anses.fr/fr/content/analyse-des-resultats-de-lexpertise-collective-inserm>

Lien vers la réaction de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/alerte-anses-pesticides/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 25 avril 2025

Stratégie Ecophyto 2030 : Réunion du COS

Dans le cadre de la Stratégie Ecophyto 2030, le Gouvernement a réalisé, le 13 mai, un premier bilan, en Comité d'orientation stratégique et de suivi (COS), dans l'optique de réduire l'utilisation et les risques des produits phytosanitaires et de soutenir les filières agricoles. Un an après la publication de cette stratégie, le gouvernement dresse un premier bilan encourageant : un indicateur de risque en baisse de 36 %, 143 millions d'euros engagés dans la recherche et le développement de solutions alternatives, une feuille de route territorialisée dans quatre régions pilotes et le lancement d'actions ciblées sur les sites Natura 2000.

Concernant l'indicateur de référence retenu pour évaluer la stratégie (indicateur de risque harmonisé européen HRI1), le COS a également été l'occasion de présenter les grandes lignes des recommandations d'INRAE à la suite de sa saisine par les ministres sur les évolutions possibles de l'indicateur HRI1. Le rapport a été rendu public ce même jour : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/149077>.

Environnement Magazine a dressé un résumé des résultats et des priorités pour 2025 : <https://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2025/05/13/152783/strategie-ecophyto-2030-vers-une-reduction-utilisation-des-produits-phytosanitaires>

Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr/>, 13 mai 2025

Nouveau rapport de l'EFSA sur les résidus de pesticides dans l'alimentation

Le nouveau rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) révèle que 42 % des denrées alimentaires vendues en Europe contiennent des résidus de pesticides, avec des pics particulièrement inquiétants pour certains fruits, comme les poires ou les oranges. Plus de la moitié de ces échantillons contiennent plusieurs résidus, mettant en évidence une exposition généralisée de la population européenne à des cocktails de pesticides. Si la proportion globale d'aliments contaminés a peu évolué depuis 2000, le nombre d'échantillons contenant plusieurs substances actives a, quant à lui, doublé.

Pour le réseau PAN Europe et Générations Futures, branche française de ce réseau, ces chiffres doivent inciter les autorités à agir rapidement pour mieux prendre en compte les risques sanitaires liés à l'exposition combinée aux pesticides, encore largement ignorée par la réglementation actuelle.

Lien vers le rapport de l'EFSA : <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2025.9398>

Lien vers l'article de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/efsa-residus-pesticides/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 15 mai 2025

Création de la FEMAP (Fédération nationale des magasins de producteurs en vente directe)

Après plusieurs mois de concertation entre réseaux régionaux et avec l'appui technique de l'association Trame, la FEMAP (Fédération nationale des magasins de producteurs en vente directe) a vu le jour en avril 2025.

Sa mission est de représenter et de défendre les intérêts des magasins de producteurs collectifs, de porter leur voix auprès des institutions et de promouvoir ce modèle à l'échelle nationale. La FEMAP ne remplace pas les réseaux régionaux ou les structures qui existent déjà, mais agit en complément.

Lien : <https://trame.org/une-nouvelle-federation-nationale/>

Source(s) : <https://trame.org/>, 15 mai 2025

Projet InnOFoodLabs

Le projet InnOFoodLabs, qui s'insère dans le programme de travail Horizon Europe, est une action d'innovation qui vise à stimuler la production, la transformation, la distribution et la consommation d'aliments biologiques grâce à des innovations sociales et technologiques portant sur 3 thématiques : la transformation à petite échelle, la reconnection entre agriculteurs et transformateurs, et les modèles de distribution. Les innovations seront développées dans 12 Living Labs, répartis dans 9 pays européens. Le projet démarrera en septembre 2025 et s'étalera sur une période de 4 ans. Il est coordonné par le FIBL Europe. Le cas d'étude français s'appuiera sur l'atelier de transformation du Lycée du Valentin à Bourg-lès-Valence (26), accompagné par l'ITAB.

Source(s) : ITAB, mai 2025

Etats-Unis : Pôle de ressources documentaires

L'Organic Research Hub, de l'OFRF (Organic Farming Research Foundation), est une collection étatsunienne de ressources scientifiques et techniques destinées à aider les agriculteurs biologiques à comprendre et à résoudre leurs problèmes de production : <https://hub.ofrf.org/>.

Y figurent des résultats de recherche, des fiches d'information, des guides, des webinaires, des vidéos, des outils et d'autres ressources collectées et compilées par les principales organisations d'agriculture biologique, les chercheurs et les institutions d'accompagnement des Etats-Unis.

Source(s) : <https://hub.ofrf.org/>, mai 2025

ESAFA : Nouvelle alliance scientifique européenne

Cinq des principaux établissements européens de recherche en sciences agricoles, alimentaires et du vivant lancent l'Alliance Scientifique Européenne pour l'Agriculture et l'Alimentation (ESAFA – European Science Alliance for Agriculture and Food), une nouvelle coalition scientifique pour accompagner la transformation et renforcer la résilience du secteur agroalimentaire européen.

Les membres fondateurs de l'ESAFA sont : Université d'Aarhus (AU) – Danemark ; Julius Kühn-Institut (JKI) – Allemagne ; Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) – France ; Wageningen University & Research (WUR) – Pays-Bas ; Université des sciences de la vie de Varsovie (WULS) – Pologne.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/principaux-etablissements-europeens-recherche-lagriculture-lalimentation-lancement-nouvelle-alliance-scientifique>

Source(s) : <https://www.inrae.fr/>, 8 mai 2025

19 avril 2025 : Jour du dépassement de la Terre pour la France

Le Jour du dépassement de la Terre pour la France tombe, cette année, le 19 avril 2025. À cette date, si toute l'humanité vivait comme les Françaises et les Français, nous aurions déjà épuisé l'ensemble des ressources naturelles que la Terre est capable de régénérer en un an. WWF France alerte sur cette situation critique et appelle à une transition écologique juste, cohérente et ambitieuse, en agissant sur des leviers concrets au quotidien :

- Réduire notre empreinte alimentaire,
- Protéger efficacement nos espaces naturels terrestres et marins,
- Réduire la dépendance de la France aux importations à forte empreinte carbone,
- Réorienter nos politiques publiques vers la sobriété, la justice sociale et la préservation du vivant.

Lien : <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/la-france-a-deja-consomme-toutes-les-ressources-que-la-planete-peut-lui-offrir-en-un-an>

Source(s) : <https://www.wwf.fr/>, 19 avril 2025

Concours les Éclaireurs – Prix de l'innovation bio et durable

En partenariat avec la CNR, le concours les Éclaireurs vise à récompenser des agriculteurs bio qui, par leurs pratiques innovantes, contribuent à la transformation de l'agriculture vers des modèles plus durables et apportent des solutions concrètes aux défis actuels.

Ce concours sera l'occasion de mettre en lumière une ferme ou une entreprise, lors du salon Tech et Bio.

4 catégories : Innovation technologique ; Innovation agroécologique ; Innovation sociale et solidaire ; Innovation internationale.

Date limite de dépôt de candidature : 30 juin 2025.

Lien : <https://drome.chambres-agriculture.fr/actualites-de-la-drome/detail-de-lactualite/concours-les-eclaireurs-prix-de-linnovation-bio-et-durable>

Source(s) : <https://drome.chambres-agriculture.fr>, mai 2025

Journée technique Porc Bio 2025 : Appel à contributions

Dans le cadre de la prochaine édition de la Journée Technique Porc Bio (ITAB / IFIP), qui aura lieu au Mans le 25 novembre 2025, un appel à candidatures est ouvert pour présenter des travaux et des résultats de recherche au sein de l'une des sessions de la journée.

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2025.

Lien : <https://ifip.asso.fr/actualites/journee-technique-porc-bio-2025-ifip-itab/>

Source(s) : ITAB et IFIP, mai 2025

PFAS : Risques d'affaiblissement de la réglementation européenne

Le 13 mai 2025, plusieurs organisations non gouvernementales, dont Corporate Europe Observatory, ont publié un document alertant sur les risques d'un affaiblissement de la réglementation européenne concernant les PFAS. Ce document, accompagné de dessins, s'inscrit dans un contexte où l'industrie chimique mène un lobbying intensif pour éviter une interdiction totale de ces substances. Alors que les décisions finales approchent, ce rapport vise à informer les citoyens et à mettre en lumière les enjeux sanitaires et environnementaux considérables qui se cachent derrière les débats techniques sur la réglementation des produits chimiques en Europe.

Lien vers le document de 11 pages : <https://corporateeurope.org/sites/default/files/2025-05/Persistent%20pollution%20briefing%20%2B%20cartoons%20FINAL.pdf>

Lien vers l'article de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/rapport-pfas-ue/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 14 mai 2025

TARIFS DES SERVICES DOCUMENTAIRES

Pour tout service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Nous vous remercions de ne pas joindre le paiement à votre bon de commande. ABioDoc vous adressera une facture et vous pourrez alors procéder au paiement :

- par chèque à l'ordre du « Régisseur d'ABioDoc »
- par virement bancaire

Services	Tarif général	Agriculteurs, Etudiants (sur justificatif)
Prêt d'ouvrage (forfait) :	8€	6€
Indemnité forfaitaire en cas de non-retour des ouvrages :	80€	
Photocopies sur place (prix à la page) :	0,10€	
Photocopies envoyées par La Poste (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs) :	2€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Articles envoyés par mail (sous réserve d'accord avec les éditeurs ou les auteurs)	0,55€ la première page et 0,30€ les suivantes	
Téléchargement de certains documents de + de 2 ans (sauf tarif spécifique) sur la Biobase	gratuit sur la Biobase	
Abonnement ou réabonnement au Biopresse version PDF : (11 N° par an)	gratuit (inscription sur ce site)	

Pour vous abonner, rendez-vous sur : <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

Titre	Editeur principal	Informations éditeur principal	Pays
Analyse de la distribution bio spécialisée dans les Hauts-de-France	A PRO BIO	4 Rue de Dormagen, 59 350 SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE http://www.aprobio.fr/ Tél. : 03 20 31 57 97 - Fax : 03 20 12 09 91 contact@aprobio.fr	FRANCE
Note technique : Egrenage et conservation des lots de semences	AGROBIO PÉRIGORD	7 Impasse de la Truffe, 24 430 COURSAC http://www.agrobioperigord.fr Tél. : 05 53 35 88 18 - Fax : 05 53 03 75 68 contact@agrobioperigord.fr	FRANCE
Avis et Rapport de l'Anses : Risques et enjeux socio-économiques liés aux plantes NTG	ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)	14 Rue Pierre et Marie Curie, 94 701 MAISONS-ALFORT CEDEX http://www.anses.fr/ Tél. : 01 49 77 13 50 - Fax : 01 49 77 26 26 questions@anses.fr	FRANCE
Les Actes du Colloque : L'élevage au coeur de la biodynamie	ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE	5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR https://biodynamie-recherche.org/ Tél : 03 89 24 13 36	FRANCE
Annuaire des fournisseurs : Maraîchage et production végétale - 2023	BIO 46	Maison de l'Agriculture, 430 Avenue Jean Jaurès, 46 000 CAHORS http://www.biomidipyrenees.org/article-63 Tél. : 05 65 30 53 09 bio46@biomidipyrenees.org	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques : Le soufre en viticulture biologique	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE

Agriculture biologique : Fiches techniques : Les auxiliaires de la vigne	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Agriculture biologique : Fiches techniques : Guide de protection : Pêchers et nectarines bio	CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES	9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE https://aura.chambres-agriculture.fr/ Tél : 04 73 28 78 30 accueil@aura.chambagri.fr	FRANCE
Coûts de production des cultures : Guide méthodologique de calcul des coûts de production	CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE	9 Avenue Georges V, 75 008 PARIS https://chambres-agriculture.fr/ Tél. : 01 53 57 10 10 accueil@apca.chambagri.fr	FRANCE
Marketing des signes d'identification de la qualité et de l'origine : Parangonnage avec l'Espagne et l'Italie - Rapport n° 23113	CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX (CGAAER)	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 251 Rue de Vaugirard, 75 732 PARIS CEDEX 15 http://agriculture.gouv.fr/le-conseil-general Tél. : 07 76 69 71 17	FRANCE
L'agriculture de demain en marche	ÉDITIONS LIBRE & SOLIDAIRE	37 rue Clisson, 75 013 PARIS http://libre-solidaire.fr/ Tél. : 01 48 74 15 23 libre.solidaire@gmail.com	FRANCE
Variétés exemptes de fusion cellulaire pour la culture maraîchère	FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)	Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK http://www.fibl.org Tél. : + 41 (0)62 8657-272 info.suisse@fibl.org	SUISSE
Petit manuel de partage du pouvoir dans l'entreprise	FONDATION JEAN JAURES	12 Cité Malesherbes, 75009 Paris https://www.jean-jaures.org/ tel : +33 (0)1 40 23 24 00	france

Pérennité des microfermes maraîchères : Bilan de 3 ans de travail de groupe dans le Morbihan : essais de densification de cultures	GAB 56 (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan)	Zone artisanale de Bellevue, 56 390 COLPO Tél. : 02 97 66 32 62 - Fax : 02 97 66 32 67 gab56@agrobio-bretagne.org	FRANCE
Geophyto : Trouvez les pesticides achetés près de chez vous	GÉNÉRATIONS FUTURES	179 Rue de Lafayette, 75 010 PARIS http://www.generations-futures.fr Tél. : 01 45 79 07 59	FRANCE
TRAMe2035 : Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages - Livret 1	IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales)	27 Rue Saint-Guillaume, 75 337 PARIS CEDEX 07 https://www.iddri.org iddri@iddri.org	FRANCE
Mélanges et semis : Quelles prairies multi-espèces pour la Ferme des Champs de Bray ? : Synthèse des essais réalisés sur la Ferme des Champs de Bray dans le cadre du Programme Reine Mathilde : Synthèse 2019-2024	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Vitrine de légumineuses prairiales pluriannuelles : Années 2023 et 2024	INSTITUT DE L'ÉLEVAGE	Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 http://www.idele.fr/ Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75	FRANCE
Filière porc bio : Au niveau national et région Pays de la Loire : Edition 2024	INTERBIO PAYS DE LA LOIRE	9 rue André Brouard, Pôle régional bio, 49100 Angers https://www.interbio-paysdelaloire.fr/ mail : contact@interbio-paysdelaloire.fr tel : 02 41 18 61 50	
Bilan de la qualité de l'eau au robinet du consommateur vis-à-vis des pesticides en France en 2023	MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACCES AUX SOINS	14 avenue Duquesne, 75350 PARIS	FRANCE

Calendrier biodynamique 2025	MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE	5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR http://www.bio-dynamie.org Tél. : 03 89 24 36 41 - Fax : 03 89 24 27 41 info@bio-dynamie.org	FRANCE
Les exploitations bovins lait du Massif central en agriculture biologique : Résultats de la campagne 2023	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Référentiel Élevage Bovins Lait Bio : Conjoncture 2024	PÔLE BIO MASSIF CENTRAL	VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES http://www.poleabmc.org Tél/Fax : 04 73 98 69 57	FRANCE
Guide de préconisations de gestion durable des haies : Partie 1 - A l'échelle de l'arbre	RESEAU HAIES FRANCE	38 rue Saint Sabin, 75011 PARIS https://reseauhaies.fr/ contact@reseauhaies.fr	FRANCE
Synthèse variétale Tournesol Agriculture Biologique 2024 : Variétés précoces regroupement national	TERRES INOVIA	11 Rue de Monceau, 75 008 PARIS https://www.terresinovia.fr Tél. : 01 56 89 57 03	FRANCE
Suivi et analyse d'essais multi-environnement sur l'adaptation des pratiques culturales en lien avec le changement climatique en Dordogne	UNILASALLE ROUEN	76130 MONT-SAINT-AIGNAN https://www.unilasalle.fr/le-campus-de-rouen	FRANCE



LA BIOBASE

Plus de 47 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com

- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

.....



- Plus de 47 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire